

AUGMENTATION DES PRIX DU CAFÉ

LES MESURES DU GOUVERNEMENT SALUÉES

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7948 - LUNDI 29 JUILLET 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

AÏN DEFLA

Trois terroristes abattus par l'ANP

Page 24

L'OPÉRATION CLÔTURÉE
OBJECTIFS ATTEINTS POUR LE RGA

Au lendemain de la clôture du recensement général de l'agriculture (RGA), entamé le 19 mai dernier, les premiers résultats sont déjà communiqués. L'opération a dénombré plus de 1,2 million d'exploitations agricoles à travers le territoire national. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, affirmant que les objectifs assignés à cette opération sont atteints.

Page 4



HÉPATITE VIRALE

Les infections réduites de moitié en 2026

Page 5

JO DE PARIS 2024

Kaylia Nemour en route pour l'OR !

Page 11

MÉDÉA ABRITE LA PREMIÈRE ÉDITION

Exposition «Portefeuille muséal national»

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

AUGMENTATION DES PRIX DU CAFÉ

Les mesures du gouvernement saluées

Du jour au lendemain, les consommateurs algériens ont constaté une hausse subite des prix du café. Une situation qui a provoqué l'indignation et a fait réagir le gouvernement, qui a décidé, entre autres, de plafonner les marges bénéficiaires sur ce produit largement consommé par les Algériens. Les décisions prises ont été vivement saluées par les organisations de protection des consommateurs qui, à leur tour, ont proposé des mesures pour une baisse des prix.

Les prix du café ont, en effet, connu ces tout derniers jours une hausse importante, atteignant, dans certains cas, plus de 420 DA le paquet de 250 g. Dans les cafétérias, les clients ont dû remarquer la généralisation des pancartes annonçant la hausse du prix de la tasse de café, qui est passé à 60 DA au lieu de 50 DA. Sur les réseaux sociaux, des appels au boycott sont lancés par les internautes.

Pour atténuer l'impact de la hausse du prix du café, trois mesures d'appoint ont été prises, lors d'une réunion ministérielle, tenue samedi dernier sous la présidence du Premier ministre, Nadir Larbaoui. Cette réunion répond aux instructions du président de la République visant à surveiller l'approvisionnement du marché en produits de grande consommation et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

Les décisions prises ont été bien accueillies par les associations de protection des consommateurs ainsi que par l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA).

Contacté par le Jeune Indépendant, le président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement, Mustapha Zebdi, a salué les décisions du gouvernement quant au plafonnement des marges bénéficiaires, soulignant qu'il se pourrait que les augmentations actuelles soient justifiées, sachant que la hausse est constatée à l'échelle mondiale et que cela se répercute sur le marché algérien.

« Au niveau de l'APOCE, on a reçu énormément de requêtes de la part des consommateurs qui se plaignent de la hausse des prix des différentes marques de café », a-t-il indiqué. Il a ajouté que son



organisation réclame depuis un certain temps que le café soit ajouté aux produits concernés par la loi limitant les marges bénéficiaires.

Il a toutefois tenu à rappeler que le marché mondial du café connaît un déséquilibre en matière de production, avec une prévision à la baisse pour l'année 2024. « Si la crise persiste, il faudrait trouver d'autres mécanismes d'accompagnement au profit des importateurs », a-t-il suggéré, estimant que si le plafonnement des marges bénéficiaires est accompagné de la réduction des taxes, cela pourrait contribuer à atténuer l'impact de cette hausse enregistrée au niveau mondial.

Selon l'APOCE, il est « nécessaire de faire une déclaration sur toute augmentation des prix afin que le consommateur algérien comprenne la situation du marché », et « normalement, les opérateurs économiques doivent informer leurs consommateurs sur les raisons de ces augmentations, et leur promettre de revenir au prix initial dès que les bourses et les marchés internationaux se stabilisent, et ce pour dissiper les doutes des consommateurs. Malheureusement, ce genre de comportement n'existe pas chez les opérateurs économiques algériens », a-t-il déploré.

De son côté, l'UGCAA a exprimé, dans un communiqué rendu public, sa satisfaction quant aux décisions et mesures prises par le gouvernement, qui contribueront à garantir et à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens. Elle a salué la coordination et l'unification des efforts avec tous les partenaires pour maintenir la stabilité du marché local et faire baisser les prix du café, pour arriver jusqu'au consommateur à un prix abordable. Elle a indiqué que ces décisions sont aussi prises au profit des consommateurs, bloquant la voie aux courtiers et aux spéculateurs.

L'Union a confirmé sa pleine disponibilité à accompagner le gouvernement, le Conseil de relance économique ainsi que les opérateurs économiques pour la mise en œuvre, sur le terrain, de ces décisions, et ce à travers, notamment, l'accompagnement des distributeurs, des grossistes, des détaillants et des propriétaires de cafés, pour leur fournir directement du café et leur demander de réduire progressivement les prix du café après leur baisse auprès des importateurs.

« Nous travaillons également sur la nécessité d'adhérer et de respecter les marges bénéficiaires maximales du café pour l'importation, la distribution en gros et au détail, ainsi qu'auprès des propriétaires de cafés », a ajouté l'UGCAA.

Parmi les décisions clés, faut-il le souligner, le gouvernement a décidé de fournir un soutien fiscal aux acteurs économiques du secteur du café afin de réduire la pression financière sur les importateurs et les distributeurs. Il est question aussi du plafonnement des marges bénéficiaires, qui seront instaurées à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement, tant à l'importation qu'à la revente en gros et au détail. Cette mesure vise à contenir l'augmentation des prix pour les consommateurs finaux. Le gouvernement a également décidé de mettre en place un couloir vert au niveau des douanes pour accélérer les procédures d'importation du café. Cela vise à faciliter l'entrée rapide du produit sur le marché et à éviter des pénuries.

Il convient de rappeler qu'une hausse a déjà été enregistrée il y a près de trois mois. Une campagne avait même été lancée sur les réseaux sociaux pour le boycott du café.

Lynda Louifi

PRÉINSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

Fin de la phase de confirmation demain

La phase de préinscriptions universitaires des nouveaux bacheliers, qui s'est faite exclusivement en ligne, est désormais achevée. Le temps qui reste jusqu'à demain peut être utilisé pour apporter des modifications aux fiches de vœux durant cette période de confirmation des préinscriptions.

Après quatre jours de préinscription permettant aux nouveaux bacheliers de choisir leurs spécialités en fonction de leurs moyennes, dans des conditions optimales, grâce aux facilités mises en place par le ministère de l'Enseignement supérieur, place à la confirmation des préinscriptions. Cette période qui s'étend jusqu'au 30 juillet, permettra aux futurs universitaires de faire d'autres ajustements ou de changer entièrement la fiche de vœux, avant la confirmation finale. Il est important de noter que le traitement automatique prendra en compte la fiche confirmée en dernier lieu, et non la première.

Toutes les fiches de vœux confirmées seront soumises au traitement automatique, et les résultats d'orientation des titulaires du baccalauréat seront annoncés dans la soirée du 6 août 2024.

Cependant, pour les bacheliers n'ayant pas obtenu les filières souhaitées, une deuxième session de soumission des fiches de vœux est prévue du 7 au 9 août. Les résultats de cette nouvelle orientation seront annoncés le 12 août.

Parallèlement, pour les démarches relatives aux œuvres universitaires, les bacheliers devront régler les frais de transport et soumettre une demande d'hébergement entre le 10 et le 15 août, via la plateforme dédiée, conformément à la fiche d'orientation. Les mêmes procédures seront appliquées pour ceux ayant confirmé leur orientation en deuxième session, mais du 16 au 17 août.

L'étude des demandes d'hébergement se déroulera ensuite du 18 au 22 août, suivie du paiement des frais d'hébergement, entre le 23 et le 25 août. Enfin, les demandes de bourse universitaire pourront être déposées via la plateforme «Progress», du 1er au 15 septembre. L'examen des dossiers aura lieu du 16 au 30 septembre, et les recours pour les demandes refusées devront être soumis entre le 1er et le 3 octobre.

Il est important de noter que l'orientation vers l'enseignement supérieur repose sur quatre critères, à savoir la filière et les résultats obtenus au baccalauréat, que ce soit la moyenne pondérée (calculée en fonction de la moyenne générale du baccalauréat avec les coefficients et les notes des matières principales) ou la moyenne générale obtenue au baccalauréat, selon le domaine ou la filière d'inscription, les conditions supplémentaires éventuelles, les vœux exprimés par le bachelier, les capacités d'accueil des établissements d'enseignement supérieur et les zones géographiques.

Lynda Louifi

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN

Lancement de six nouvelles spécialités

L'UNIVERSITÉ des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf a lancé six nouvelles spécialités pour la prochaine année universitaire, a indiqué son recteur, le professeur Hamou Ahmed.

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf» (USTO-MB) a lancé ces nouvelles spécialités pour répondre à la demande du marché du travail et s'adapter à l'évolution que connait l'économie nationale, selon le même responsable, qui a expliqué que quatre spécialités concernent le cycle Licence et les deux autres le cycle Master et sont dédiées aux divers métiers liés à l'architecture et l'industrie.

Il s'agit, selon le Pr Hamou d'une licence académique en chimie de base au niveau de la Faculté de Chimie, d'une licence professionnelle dans la mécanique industrielle et techniques industrielles, à l'Institut des sciences et des Techniques d'application, de même qu'une licence académique dans l'urbanisme au niveau de la Faculté de l'architecture et de Génie civile, ainsi qu'une licence académique en informatique industrielle et systèmes embarqués au niveau de la Faculté de Génie électrique.

L'Université, spécialisée dans les sciences et la technologie, a programmé deux autres nouvelles spécialités, dont les études se font en cycle de Master, à savoir le Master académique en chimie analytique, au niveau de la Faculté de chimie, et un Master professionnel dans le domaine de la gestion des unités de production au niveau de l'Institut des sciences et techniques d'application, en coopération avec le groupe automobile «Stellantis Fiat Algérie», selon le recteur.

L'USTO-MB verra, au cours de la prochaine année universitaire, la sortie de la première promotion d'étudiants en licence professionnelle dans les spécialités de gestion des unités de production, pour rejoindre le monde du travail.

S. N.

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

Goudjil dénonce le soutien de la France

La dernière décision de la France concernant le conflit au Sahara occidental continue de susciter des réactions en Algérie, mais aussi en France. Cette position de l'Elysée, que le ministère algérien des Affaires étrangères a dénoncée jeudi dernier, est un soutien franc et direct à l'occupation de ce territoire par le Maroc.



Après une vive indignation de plusieurs partis politiques algériens, comme le FLN et le RND, c'est au tour du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, de dénoncer ce soutien, qualifié de « dérive » et d'une « fuite en avant ».

« La décision du gouvernement français concernant la cause juste du Sahara occidental est un dérapage et une prise de risque non assurable… Nous tenons à exprimer notre profonde inquiétude et notre indignation face à cette décision », écrit le président du Sénat, qui ajoute que cette décision « n'est rien d'autre qu'une mauvaise évaluation et un assassinat des efforts onusiens qui placent ce dossier sur la table de la décolonisation ».

Dans un communiqué publié hier, la Chambre haute du Parlement algérien a considéré que « cette position représente le désaveu flagrant de la France des résolutions de l'ONU et des avis consultatifs de ses organes, sans compter qu'il s'agit d'une bénédiction et d'une légitimation explicites d'une occupation contre un Etat membre fondateur de l'Union africaine »,

Le texte a noté que « cette décision constitue une violation par la France de ses obligations officielles en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, en violation de la légitimité internationale liée à la responsabilité du Conseil de sécurité et de ses membres permanents de mettre en œuvre l'accord de 1991, conformément aux résolutions des Nations unies et aux exigences du droit international ».

« La décision du gouvernement français de reconnaître l'occupation du Sahara occidental et de soutenir la thèse marocaine cherche, en vain, à saper les efforts des organisations internationales et régionales visant à donner au peuple sahraoui son droit légitime à l'autonomie, et constitue une tentative désespérée du néocolonialisme de donner une légitimité à l'idéologie coloniale marginalisée », souligne encore le communiqué du Conseil de la nation, qui rappelle le « passé colonial de la France, dont l'horreur des tragédies est encore préservée dans la mémoire nationale et internationale, et dont les répercussions douloureuses témoignent encore de ses crimes contre l'humanité en Algérie, en Afrique et dans le monde ».

L'institution présidée par Salah Goudjil a également réaffirmé la position de principe de l'Algérie, en déclarant que « l'Algérie, qui a combattu le colonialisme et l'a rejeté hier, le rejette encore et continuera à le rejeter, quelles que soient ses formes et quelle que soit son origine. De même qu'hier elle faisait la différence entre le peuple français et le régime colonial français, elle fait aujourd'hui la différence entre le peuple français et le régime colonial français, entre le peuple marocain et le régime occupant du Makhzen ».

Enfin, le Conseil a également rappelé « les positions fermes de la nouvelle Algérie, établies par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur les questions justes, dont la question du Sahara occidental, et réaffirme également son soutien au droit inaliénable de peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, ainsi qu'à son droit de défendre sa patrie et ses richesses par tous les moyens possibles, garantis par le droit international ».

« GRAVE DÉRIVE »

Par ailleurs, le membre du secrétariat national du Front Polisario et président du Conseil national sahraoui, Hamma Salama, a précisé que cette nouvelle position de la France constituait « une grave dérive qui contraste avec le rôle de la France au Conseil de sécurité des Nations unies et en tant que membre des Amis du Sahara occidental au sein du Conseil, lequel rôle est censé l'engager à respecter les résolutions et la Charte des Nations unies et à œuvrer à trouver une solution juste à la question du Sahara occidental, qui figure sur la liste des territoires en attente de décolonisation depuis 1963 ».

M. Salama a ajouté que cette dérive française « torpille les efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies au Sahara occidental, Staffan de Mistura, et menace la paix et la sécurité internationales ».Selon le même responsable, cette position intervient « alors que s'accentuent les souffrances du peuple sahraoui en lutte depuis plus de 50 ans pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, pourtant garanti par la légalité internationale ».

Cela étant, cette décision n'entame en rien la volonté du peuple sahraoui, « qui reste déterminé à arracher son droit par la lutte armée, l'unité nationale et la résistance », a-t-il soutenu.

De son côté, le membre du bureau permanent du secrétariat national du Front Polisario et ministre conseiller à la présidence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Bachir Mustapha Sayed, a estimé que cette dangereuse position hostile au peuple sahraoui « foule aux pieds la légalité internationale et cautionne l'occupation marocaine des territoires du Sahara occidental ».

Selon lui, cette décision marque « la fin du mirage du dialogue et des négociations avec la partie marocaine » et appelle « le resserrement du rang sahraoui et la poursuite de la lutte jusqu'au recouvrement, par le peuple sahraoui, de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance ». Le représentant du Front Polisario en Suisse ainsi qu'auprès de l'ONU et des organisations internationales à Genève a, lui aussi, déploré cette dangereuse position du gouvernement français, assurant toutefois qu'elle n'aura aucune incidence sur le statut juridique du territoire ni sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Enfin, le Collectif pour la coordination des associations sahraouies en France a dénoncé la décision du gouvernement français la qualifiant d›« erreur politique, économique et diplomatique » dont les conséquences seraient « nuisibles » aussi bien pour la région que pour l'Europe.

Hachemi B.

Une «violation flagrante» du droit international, selon des associations espagnoles et britanniques

LE SOUTIEN apporté par la France au prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental constitue «une violation flagrante de la légalité internationale» et «sapera» les efforts de l'ONU visant à organiser un référendum d'autodétermination, ont affirmé, hier, des associations espagnole et britannique de soutien au peuple sahraoui. En effet, le président du mouvement espagnol de solidarité avec le peuple sahraoui, Carmelo Ramirez, a qualifié le soutien apporté par la France au dit plan d'autonomie proposé par le Maroc de «violation flagrante de la légalité internationale» et d»atteinte aux droits légitimes du peuple sahraoui à l'indépendance et à la liberté reconnus internationalement depuis 1973». M. Ramirez a fait remarquer, à ce titre, que «depuis les années 1970, la France n'a jamais cessé d'apporter un soutien politique et militaire au Maroc, l'aidant, ainsi, à renforcer son occupation du Sahara occidental». Le président du mouvement espagnol de solidarité avec le peuple sahraoui en veut pour preuve le soutien apporté par la France au Maroc dans sa guerre contre l'armée sahraouie depuis la rupture du cessez-le-feu par l'occupant marocain en novembre 2020.Il a, ainsi, mis en garde contre les conséquences de cette décision sur la situation sécuritaire dans la région, relevant que le soutien apporté au prétendu plan d'autonomie marocain compliquera davantage la situation, non seulement en Afrique du Nord, mais aussi au Sahel, et alimentera les tensions et l'instabilité dont les retombées nuiront aux pays et peuples de la région. M. Ramirez a tenu, dans ce contexte, à rappeler que la question du Sahara Occidental relève indubitablement d'un processus de décolonisation à parachever conformément aux résolutions de l'ONU. «Le soutien de la France à ce prétendu plan d'autonomie affectera sa position en tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU et ses responsabilités qui en découlent vis-à-vis des résolutions de l'ONU, de l'Union africaine et du respect de la légalité internationale qui reconnait au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination», a-t-il ajouté. De son côté, la présidente de l'association britannique de défense des droits du peuple sahraoui, «SandBlast», Danielle Smith, a dénoncé la décision de la France de soutenir le plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, affirmant que cette décision «sapera» les efforts de l'ONU visant à organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. «Cette récente décision sapera les efforts de l'ONU en vue d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental qui a déjà coûté plus d'un demi-milliard de dollars», a-t-elle déclaré. Selon la présidente de cette association qui défend les droits des Sahraouis à travers l'Art et la Culture, la décision de la France «portera atteinte au processus de l'ONU visant à décoloniser le Sahara occidental et parvenir à une solution juste et mutuellement acceptable conformément aux principes de la charte des Nations unies». «Une fois de plus, cette décision prive les Sahraouis de leur droit à décider de leur avenir», a-t-elle regretté. Se disant «pas étonnée» par le soutien apporté par la France au plan d'autonomie défendu par le Maroc pour le Sahara occidental, Danielle Smith estime que ce soutien est «cohérent» avec la position «négative» de la France vis-à-vis de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination. «Il révèle, une fois de plus, le double standard hypocrite des grandes puissances occidentales qui soutiennent les droits de certains et les renient pour d'autres», a-t-elle affirmé.

S. N.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Les objectifs atteints, selon Cherfa



Au lendemain de la clôture du recensement général de l'agriculture (RGA), entamé le 19 mai dernier, les premiers résultats sont déjà communiqués. L'opération a dénombré plus de 1,2 million d'exploitations agricoles à travers le territoire national. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, affirmant que les objectifs assignés à cette opération sont atteints.

Placé sous le slogan «Information fiable, développement durable», les résultats préliminaires du 3e recensement général de l'agriculture, qui a duré plus de deux mois, avec une prolongation de dix jours, ont été communiqués, en attendant d'avoir, dans le détail, les résultats de cette opération, notamment pour ce qui est du nombre de cheptel. Le premier indicateur du RGA, qui permettra d'orienter les politiques agricoles du pays, a été communiqué par le ministre de l'Agriculture, lequel a indiqué que l'opération a dénombré plus de 1,2 million d'exploitations agricoles à travers le territoire national.

S'exprimant lors d'un point de presse animé à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya d'Alger, M. Cherfa a affirmé que l'objectif à travers cette opération est atteint, ajoutant que le RGA de 2024, qui intervient 23 ans après le dernier recensement dans ce secteur, a permis de «collecter des données très importantes, non seulement pour l'agriculture mais également pour les autres secteurs». Ces données seront traitées à travers des logiciels performants et permettront à plusieurs secteurs d'élaborer leur programme de développement, a indiqué le ministre, lequel a salué tous les intervenants dans l'opération. L'accompagnement des collectivités locales, des organismes du secteur agricole, des ingénieurs agronomes et tant d'autres «était capital dans la concrétisation de l'opération de recensement», selon le ministre. Le RGA a mobilisé, notons-le, 7 349 recenseurs, contrôleurs et superviseurs.

Sur un autre volet, le ministre a indiqué que «des résultats très significatifs» ont marqué la saison agricole, se félicitant de la distinction de trois exportateurs du secteur lors du Prix du président de la République du meilleur exportateur pour l'année 2023, attribué récemment. Il a ajouté que cette distinction est «un message aux start-up pour adhérer à l'objectif de mettre en avant le secteur agricole», affirmant que «des périmètres seront destinés aux start-up pour concrétiser leurs projets».

Le ministre a également souligné l'enregistrement prochain du caroube, troisième produit exporté après les dattes et l'huile d'olive, dans le programme national des industries stratégiques, affirmant que ce produit «a pu frayer son chemin à l'international et a conquis d'importants marchés internationaux».

M. Cherfa est également revenu sur la production laitière dans la wilaya d'Alger, assurant que des efforts sont fournis par ses services et les collectivités locales pour assurer l'autosuffisance d'Alger en matière de lait, notamment à travers l'entrée en service, avant la fin de l'année en cours, de la laiterie Giplait à Rouiba, d'une capacité de production d'un million de litres de lait par jour, conformément aux orientations du président de la République.

Par ailleurs, lors de sa visite de travail dans la wilaya d'Alger, pour inspecter plusieurs projets et exploitations agricoles relevant du secteur en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, le ministre a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un centre de proximité de stockage de céréales à l'exploitation agricole n° 12, ferme Hamadi-Djilali, dans la commune de Rouiba, inscrit dans le cadre du programme d'amélioration de la sécurité alimentaire. Le projet s'étendant sur une superficie de 15 000 m² est d'une capacité de stockage de 5 000 tonnes.

Pour rappel, le programme d'amélioration de la sécurité alimentaire englobe, entre autres, la réalisation de 350 silos de proximité ainsi que 30 silos stratégiques. M. Cherfa s'est également rendu au chantier de réalisation de la laiterie Giplait à Rouiba, un projet érigé sur un site de 40 000 m², dont le taux d'avancement des travaux est à 90 %.

En outre, à la ferme agricole Si Lakhdar (Birtouta), spécialisée dans la production de plants de caroube et sa transformation industrielle pour l'exportation, M. Cherfa a relevé la détermination de l'Etat à renforcer le soutien à cette filière, en facilitant l'accès au foncier, en particulier dans certaines zones, et en encourageant la plantation de caroubiers dans le cadre du programme du barrage vert.

A l'exploitation agricole n° 25 (ex-Khalloufi à Zéralda), spécialisée dans l'arboriculture et les agrumes, dont 20 hectares sont irrigués par les eaux épurées, le ministre s'est engagé à accompagner l'exploitation pour bénéficier d'un volume supplémentaire d'eaux épurées destinées à l'irrigation.

Lilia A. A.

IMPORTATION

Feu vert pour les matériels agricoles de moins de 7 ans

LONGTEMPS attendue, l'importation de matériels agricoles de moins de sept ans est désormais autorisée en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n° 50. Ce décret, n° 24-241, a été signé le 22 juillet par le Premier ministre, Nadir Larbaoui. Il précise les modalités de dédouanement pour la mise à la consommation des chaînes et équipements de production ainsi que des équipements et matériels agricoles utilisés.

Selon ce texte, sont éligibles au dédouanement les chaînes ou équipements n'ayant pas dépassé cinq ans et les matériels agricoles (tracteurs et autres outils mécaniques utilisés en agriculture) n'ayant pas dépassé sept ans, à partir de leur fabrication ou de leur mise en service. Avant leur expédition, ces équipements doivent obtenir une attestation d'éligibilité délivrée par le directeur de wilaya chargé de l'industrie. Les conditions incluent une inscription au registre du commerce ou la possession d'une carte professionnelle d'agriculteur, une activité de production ou agricole, et des infrastructures adéquates.

Les équipements doivent être évalués par un organisme accrédité par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) ou un organisme étranger reconnu, et ne doivent pas présenter de risques pour la sécurité, la santé et l'environnement.

L'opérateur économique doit soumettre sa demande d'attestation via une plate-forme numérique interconnectée au ministère de l'Industrie, qui délivre un récépissé de dépôt. Après le dépôt de demande, toute réserve éventuelle est notifiée à l'opérateur économique dans un délai n'excédant pas les 30 jours qui suivent la date de délivrance du récépissé de dépôt, et ce afin que celui-ci puisse y remédier dans un délai de 30 jours à partir de la date de notification.

Le directeur de wilaya chargé de l'industrie doit consulter le ministère du Commerce, l'Algerac et le directeur des services agricoles de wilaya avant de statuer sur la demande.

L'attestation d'éligibilité est établie et rendue dans un délai n'excédant pas les 40 jours qui suivent la date de délivrance du récépissé de dépôt, alors que l'opérateur économique dispose d'un délai d'une année pour faire valoir l'attestation d'éligibilité.

Ce délai peut être exceptionnellement prorogé, sur demande de l'intéressé, pour une durée n'excédant pas six mois. Passé ce délai, l'attestation devient sans effet.

La chaîne ou l'équipement de production, ainsi que les équipements ou matériels agricoles utilisés doivent être mis en service par l'opérateur économique pour les besoins propres de son activité, dans un délai de six mois à partir de la date de leur dédouanement.

Selon le même texte, la mise en service doit être attestée par un procès-verbal établi par un huissier de justice ou par un expert spécialisé, assermenté et agréé.

Sont abrogées les dispositions du décret exécutif n° 20-312 du 15 novembre 2020, modifié et complété, portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés, dans le cadre d'activités de production ainsi que de biens et services.

Meriem Djouder

HÉPATITE VIRALE

L'ALGÉRIE RÉDUIRA DE MOITIÉ LES INFECTIONS EN 2026

La mise en œuvre du plan stratégique national pour l'élimination de l'hépatite virale 2023-2026 ambitionne de réduire de 50 % les infections et les décès liés à cette maladie. C'est ce qu'a indiqué, hier à Alger, Abdelhak Saïhi, ministre de la Santé.



A l'occasion de l'ouverture des travaux de la célébration de la Journée mondiale de l'hépatite virale sous le thème «Il est temps d'agir», M. Saïhi a expliqué que le plan stratégique national 2023-2026 repose sur plusieurs axes essentiels, en l'occurrence la prévention, le dépistage, la prise en charge des cas, la communication avec les patients et la promotion de la recherche scientifique. Il a également affirmé que «nous pourrons progresser et éliminer l'hépatite virale B et C comme problème de santé publique en commençant par éliminer la transmission de la mère à l'enfant».

Concernant la prévention, le ministre a précisé que le secteur renforce les mesures telles que la vaccination contre l'hépatite B, devenue obligatoire dans le calendrier vaccinal des enfants depuis 2003, l'inclusion de la vaccination contre l'hépatite B pour les étudiants et les professionnels de santé à partir de 2013, ainsi que la promotion du dépistage de l'hépatite B et C dans les centres de dépistage. M. Saïhi a aussi mis l'accent sur la sécurisation des transfusions sanguines, qui est assurée par la mise en place d'un programme vaste reposant sur la surveillance systématique et obligatoire de toutes les opérations de don de sang, ainsi que le renforcement des mesures d'hygiène dans les établissements de santé, grâce à l'application des précautions universelles selon les directives nationales émises en 2013 et en 2021.

Le ministre a également mentionné l'intensification des campagnes de sensibilisation auprès de toutes les tranches de la population, en impliquant divers secteurs dont celui de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, des affaires religieuses, de l'éducation nationale, ainsi que la société civile. Ces campagnes de communication et de sensibilisation s'inscrivent dans la feuille de route de la stratégie nationale, alignée avec la stratégie mondiale visant à éliminer les hépatites virales comme menace pour la santé publique d'ici à 2030.

Concernant le traitement et le soutien, le ministre a évoqué plusieurs initiatives dont, notamment, l'amélioration des soins pour les personnes atteintes d'hépatite, le développement de guides thérapeutiques actualisés, la décentralisation des services de prise en charge des hépatites B et C ainsi que la promotion de l'éducation thérapeutique des patients en collaboration avec la société civile.

Par ailleurs, le premier responsable de la santé a tenu à mettre en exergue les progrès réalisés grâce à la collaboration étroite avec l'OMS, qui a permis d'obtenir des avancées significatives dans la lutte contre ces maladies. En outre, M. Saïhi a insisté sur le fait que la Journée mondiale de l'hépatite virale, placée sous le slogan national «Pour éradiquer les hépatites, agissons maintenant», constitue un moment charnière pour mettre en avant les efforts nécessaires en vue d'accélérer les programmes de dépistage et améliorer l'accès aux traitements et services préventifs. Il a également fait savoir que les hépatites virales touchent des centaines de millions de personnes à l'échelle mondiale, entraînant des maladies du foie aiguës et chroniques. Il a fait savoir que, chaque année, environ 1,1 million de personnes décèdent des complications liées à ces infections et 3 millions de nouvelles infections sont enregistrées, principalement dues aux hépatites B et C. Les objectifs globaux pour 2030 incluent le dépistage de 90 % des personnes infectées par l'hépatite B ou C et la fourniture de traitements à 80 % des patients.

En ce qui concerne la situation en Algérie, M. Saïhi a rappelé que les hépatites virales B et C ont connu une prévalence élevée au cours des années 1990, faisant de leur lutte une priorité nationale. Il a souligné que la Journée mondiale de l'hépatite est ainsi une opportunité pour mettre en lumière les progrès réalisés, tout en soulignant les défis encore à relever.

A la fin de son discours, M. Saïhi a souhaité que la célébration de cette journée soit un catalyseur pour renforcer la coopération entre tous les acteurs impliqués, afin d'adopter une approche intégrée et efficace dans la lutte contre les hépatites virales.

Sihem Bounabi

PHARMACIENS AGRESSÉS DANS UNE OFFICINE À ALGER

L'UNOP dénonce «un acte barbare»

L'UNION nationale des opérateurs de la pharmacie a dénoncé, hier, «la lâche agression» dont ont été victimes les personnels d'une officine pharmaceutique à Bab Ezzouar, à Alger, tout en exprimant son entière solidarité avec les victimes et leurs familles. L'UNOP a indiqué, dans un communiqué, que «notre association tient à dénoncer, avec la plus grande fermeté, cet acte barbare qui a ciblé une profession exerçant une activité par essence pacifique, dédiée à soulager la population et à répondre au plus près à ses besoins en produits de soins, sur toute l'étendue du territoire national».

Elle a ajouté que «nous saisissons enfin cette occasion pour faire part aux pharmaciens agressés, ainsi qu'à leurs familles, de l'expression de notre compassion et de notre entière solidarité».

En outre, l'UNOP a tenu à exprimer sa satisfaction quant à «la célérité de l'intervention des forces de sécurité et des instances judiciaires». L'association a également appelé «à l'application des sanctions les plus sévères prévues par la loi à l'encontre de cette forme de délinquance, qui n'a pas sa place dans notre société».

Il convient de noter que le juge d'instruction près le tribunal de Dar El-Beida a ordonné le placement en détention provisoire des quatre individus impliqués dans cette agression contre le personnel de la pharmacie «pour tentative d'homicide volontaire», selon le communiqué du parquet de la République près le même tribunal, publié samedi dernier en fin de journée. Après avoir procédé à l'interrogatoire des mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, a fait savoir le parquet de la République, soulignant que les peines maximales prévues pour de tels crimes peuvent aller jusqu'à la peine de mort. Le parquet de la République près le tribunal de Dar El-Beida a tenu à informer l'opinion publique des détails de cette affaire en relatant les faits dans le même communiqué. Ainsi, selon le parquet, c'est en date du 24 juillet 2024, aux alentours de 18 h, suite à un appel du centre de commandement et de contrôle de la sûreté de wilaya d'Alger, faisant état d'une agression suivie de coups et blessures volontaires à l'arme blanche sur le personnel d'une pharmacie, sise à la Cité 5-Juillet de Bab Ezzouar, par un groupe d'individus, que les éléments de la police judiciaire se sont rendus sur le lieu des faits.

Sur place, ils ont constaté l'agression de six victimes ayant subi des blessures plus ou moins graves, lesquelles ont été transportées à l'hôpital pour recevoir des soins. Une enquête préliminaire a été ouverte et quatre mis en cause, membres d'une même famille, dont une femme, ont été arrêtés, précise la même source. Les mis en cause ont été déférés, vendredi dernier, devant le parquet et une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour tentative d'homicide volontaire avec préméditation, constitution et participation à une bande de quartier, coups et blessures volontaires à l'arme blanche, dégradation volontaire d'un bien appartenant à autrui et tentative d'obtenir des psychotropes par la violence. Ces chefs d'inculpation sont conformes aux dispositions du code pénal, de la loi relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartier, ainsi que de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

S. B.

EMIGRATION CLANDESTINE

21 individus arrêtés à Tipasa

LES SERVICES de la police nationale de Tipasa, en coordination avec l'unité de la marine et des gardes-côtes de Bouharoun, à l'est du chef- lieu de la wilaya de Tipasa, ont mis en échec, le week-end dernier, deux opérations distinctes d'émigration clandestine par mer et ont procédé à l'arrestation de 21 individus, selon un communiqué de presse de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya.

La première opération, menée par les services de la BMPJ (Brigade mobile de la police judiciaire) de Bou-Ismail, avec l'appui de l'unité maritime et des gardes-côtes de Bouharoun, a permis de déjouer cette traversée clandestine à partir du littoral de la commune de Bou-Ismail. Elle a abouti à l'arrestation de 15 personnes, dont 3 passeurs clandestins, ainsi que la saisie d'une embarcation et d'une somme d'argent en devises estimée à 1 730 euros, précise le communiqué. La deuxième opération était l'œuvre des services de la police judiciaire de la wilaya de Tipasa ainsi que des gardes-côtes.

Ces derniers, après investigations et en suivant les déplacements des personnes soupçonnées, ont procédé à l'arrestation de 6 individus qui étaient sur le point d'embarquer au niveau du front de mer de la ville de Tipasa, dont 2 passeurs.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes près le Tribunal de Tipasa sous le chef d'inculpation de trafic illicite de migrants au sein d'une bande criminelle organisée et tentative de quitter le territoire national de manière frauduleuse, a-t-on encore affirmé.

T. Bouhamidi

GÉNOCIDE À GAZA

La «folie meurtrière» sioniste se poursuit

Le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Josep Borrell, a lancé hier un appel urgent pour une «solution politique» afin de mettre fin à la «folie» qui sévit dans la bande de Gaza. Cette déclaration fait suite à une frappe aérienne sioniste sur une école entrainant la mort de 30 civils, selon l'agence de presse palestinienne Wafa.

«Il est impératif qu'un cessez-le-feu soit instauré immédiatement. La loi humanitaire internationale doit être respectée et l'assistance humanitaire, livrée à grande échelle aux civils», a déclaré M. Borrell sur la plateforme X.

«Une fois de plus, nous avons assisté à une attaque sur une école agissant comme refuge pour les déplacés internes à Khan Younès. Pendant ce temps, une population déjà affaiblie se voit contrainte de se déplacer encore et encore, sans voir le bout du tunnel», a-t-il ajouté dans un autre message.

La frappe sioniste sur une école de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza, est au moins la huitième attaque visant des établissements scolaires depuis le 6 juillet. Ces frappes ont fait une centaine de martyrs, selon les autorités palestiniennes de la santé et des sources hospitalières.

Depuis le début de l'agression israélienne contre Gaza le 7 octobre 2023, la plupart des 2,4 millions d'habitants de l'enclave palestinienne ont été déplacés au moins une fois, cherchant refuge dans des écoles, dont celle touchée samedi. Les forces d'occupation continuent leur offensive terrestre, maritime et aérienne, ayant causé 39.258 morts, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 90 403 blessés, tandis que des milliers d'autres victimes sont toujours coincées sous les décombres.

Par ailleurs, la Fondation pour le soutien des familles des martyrs et des blessés a rapporté que 16 255 civils palestiniens ont été tués et 31 297 blessés au premier semestre 2024. De ces décès, 16 012 ont eu lieu à Gaza, avec un bilan tragique de 6 725 enfants et 6 725 femmes. Environ 10 000 personnes sont portées disparues, bloquées sous les débris et inaccessibles pour les équipes de secours.

Un rapport récent a également fait état de la famine imposée par Israël, ayant causé la mort de 38 Palestiniens depuis le 7 octobre 2023. En Cisjordanie, 237 Palestiniens, dont 45 enfants et 27 étudiants, ont été tués par les tirs israéliens durant le premier semestre de 2024.

Concernant les détenus, la Fondation a indiqué que 13 prisonniers palestiniens ont été tués au cours de cette période. Les autorités d'occupation détiennent actuellement 72 corps de martyrs non identifiés, portant à 519 le nombre total des corps conservés dans les morgues.



Il a également indiqué que les autorités d'occupation détiennent 256 corps dans les cimetières numérotés, dont 27 captifs, 53 enfants et 8 femmes. Ces chiffres n'incluent pas les martyrs détenus dans la bande de Gaza depuis le début de l'agression.

De son côté, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a exigé un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza et à la protection des civils et des travailleurs des établissements de santé.

Ghebreyesus a ajouté, dans un tweet sur la plateforme « X », qu'il était profondément préoccupé par la sécurité des civils et des patients à Deir al-Balah, suite aux récents rapports faisant état de frappes aériennes israéliennes sur des zones où se réfugient de nombreuses personnes déplacées.

Face à cette barbarie inouïe, plusieurs villes et capitales à travers le monde ont été le théâtre samedi de manifestations massives de soutien au peuple palestinien et pour dénoncer la poursuite de l'agression sioniste contre la bande de Gaza, a indiqué l'agence de presse Wafa.

DANS PLUSIEURS VILLES EUROPÉENNES, DES MANIFESTANTS EXIGENT UN CESSEZ-LE-FEU

Des milliers de personnes ont participé à des manifestations organisées à Londres et à Manchester au Royaume-Uni, à Aarhus et dans la capitale Copenhague au Danemark, à Zurich en Suisse, à Berlin en Allemagne et à Eindhoven aux Pays-Bas, en soutien au peuple palestinien, pour exiger un cessez-le-feu et l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, souligne Wafa.

Les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et des pancartes dénonçant les crimes commis par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien et condamnant le génocide dans la bande de Gaza, ajoute la même source. Ils ont, en outre, appelé à la fin de la politique de deux poids, deux mesures et à la nécessité de poursuivre l'occupant sioniste pour ses massacres contre le peuple palestinien, en particulier contre les enfants, a-t-on souligné.

En dépit du soutien international et des résolutions onusiennes exigeant un cessez-le-feu à Gaza, les autorités sionistes persistent à commettre davantage de massacres à l'encontre des civils.

Des sources médicales ont rapporté que huit civils palestiniens ont été tués, hier matin, à Khan Younis et dans ses environs, dans le sud de la bande de Gaza.

Notre correspondant a indiqué que l'artillerie israélienne a bombardé les quartiers de Tal al-Hawa, al-Sabra, al-Zaytoun et Sheikh Ajlin dans la ville de Gaza, en même temps que des frappes aériennes israéliennes ciblaient également Tal al-Hawa.

Il a précisé que les avions de chasse israéliens ont frappé un bâtiment appartenant à la famille Dughmush, situé rue Al-Mughrabi dans le quartier d'Al-Sabra, sans faire de victimes.

Parallèlement, des véhicules israéliens ont ouvert le feu avec des mitrailleuses, tandis que des bombes éclairantes étaient tirées au nord-ouest du camp de Nuseirat et au nord du camp de Bureij, dans le centre de la bande de Gaza.

Notre correspondant a également souligné que l'armée israélienne a fait exploser des immeubles résidentiels à l'est de Khan Younis, provoquant un épais nuage de fumée. Ces actions coïncidaient avec des bombardements aériens autour de la zone de Qaizan Al-Najjar, au sud de la ville, tandis que les soldats israéliens ouvraient le feu sur les maisons et les biens des habitants. De plus, des véhicules militaires israéliens ont tiré des mitrailleuses au nord de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza.

Mohamed M.

INSTABILITÉ EN SOMALIE

La Turquie va envoyer des militaires pour lutter contre le terrorisme

LA TURQUIE s'engage aux côtés de la Somalie face à l'instabilité croissante. Le parlement turc a approuvé la demande du président Recep Tayyip Erdogan d'envoyer des troupes dans le pays.

Cette mission, d'une durée de deux ans, a pour objectif de soutenir Mogadiscio dans sa lutte contre le terrorisme, la piraterie maritime et d'autres menaces sécuritaires. Ankara affirme répondre à une demande explicite des autorités somaliennes.

La Somalie, située dans la corne de l'Afrique, peine à faire face aux violences quasi-endémiques du groupe Al-Shabaab, qui mène une insurrection visant à renverser le gouvernement en place et à instaurer un État islamique fondamentaliste.

Le 8 février de cette année, Ankara et Mogadiscio ont signé un accord-cadre portant sur la coopération en matière de défense et d'économie.

Depuis au moins une décennie, la Turquie s'implique activement dans la restructuration des forces armées somaliennes, renforçant ainsi ses liens avec ce pays en proie à de nombreux défis.

Il convient de rappeler qu'Ankara a servi de médiateur, le 1 juillet courant, pour des discussions entre la Somalie et l'Éthiopie afin d'apaiser les tensions diplomatiques entre les deux voisins d'Afrique de l'Est.

Les tensions entre les deux pays africains se sont aggravées depuis que l'Éthiopie a signé un protocole d'accord avec la région séparatiste du Somaliland en janvier dernier, ce que la Somalie a dénoncé comme une atteinte à sa souveraineté et à son intégrité territoriale.

Ce protocole devait permettre à l'Éthiopie d'accéder à la mer en passant par le Somaliland et, en contrepartie, l'Éthiopie devait reconnaître le Somaliland comme un pays indépendant.

Le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Taye Atske Selassie, et son homologue somalien, Ahmed Moallim Fiqi, ont pu «avoir séparément un échange franc, cordial et tourné vers l'avenir» concernant leurs différends, selon un communiqué publié par le ministère. Le ministre turc des affaires étrangères, Hakan Fidan, a facilité les discussions.

Un deuxième cycle de discussions est prévu à Ankara, la capitale turque, le 2 septembre prochain, selon le ministère turc des affaires étrangères.

«Les ministres de la Somalie et de l'Éthiopie ont réitéré leur engagement en faveur d'une résolution pacifique des différends et ont remercié (la Turquie) pour sa facilitation ainsi que pour ses contributions constructives», peut-on lire dans la déclaration.

R.I.

DÉPLOIEMENT DE MISSILES AMÉRICAINS DE LONGUE PORTÉE EN ALLEMAGNE

La Russie réagira, a mis en garde Poutine

S'adressant à la marine russe lors du défilé naval de Saint-Pétersbourg, Vladimir Poutine a averti que la Russie considérerait qu'elle est libérée du moratoire sur le déploiement d'armes de frappe si les États-Unis mettaient en œuvre le déploiement d'armements à longue portée sur le sol allemand.



Le président russe a souligné qu'une telle défense nécessiterait une adaptation face à de nouvelles menaces : «Je tiens à rappeler que les autorités militaires américaines et allemandes prévoient de développer des systèmes d'armement à longue portée d'ici 2026, visant nos centres décisionnels et nos infrastructures de défense». Le 10 juillet courant, Washington et Berlin avaient annoncé que les États-Unis commenceraient, dès 2026, à déployer en Allemagne des systèmes d'armement dont la portée dépasserait considérablement celle des armes actuellement présentes en Europe. Il s'agirait probablement de missiles SM-6 ou Tomahawk, capables d'atteindre des cibles à 2500 km, ainsi que d'armements hypersoniques en cours de développement, selon l'administration américaine.
Poutine a souligné que le temps de vol de ces missiles vers la Russie, potentiellement équipés de charges nucléaires, ne serait que de quelques minutes. Il a ajouté : « Nous continuerons de développer nos capacités technologiques de nouvelle génération, y compris hypersoniques, et de poursuivre notre mission de défense». Le dirigeant a fait le parallèle avec la période de la Guerre froide, rappelant le déploiement des missiles Pershing.
Il a prévenu que la Russie considérerait son moratoire sur les armes à portée courte et intermédiaire comme caduc si les États-Unis procédaient à des déploiements : « Dans ce cas, nous ne nous sentirons plus liés par ce moratoire unilatéral concernant les armes de frappe à moyenne et courte portée, y compris l'amélioration des capacités de nos forces côtières. » Poutine a ajouté que les troupes russes seraient prêtes à réagir et à adopter des mesures de réciprocité face à des actions des États-Unis ou de leurs alliés en Europe.
Rappelons qu'en 2019, les États-Unis s'étaient retirés du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), et Moscou avait instauré un moratoire sur celui-ci, chaque partie s'accusant de ne pas respecter ses engagements. Ce traité, signé entre les États-Unis et l'URSS en 1987, interdisait à ces pays de posséder des missiles, à charge conventionnelle ou nucléaire, lancés depuis le sol, ayant une portée de 500 à 5 500 kilomètres.
« Nous sommes en train de revenir à une atmosphère de Guerre froide, les États-Unis poursuivent leurs patrouilles le long de nos frontières. » Poutine a également déclaré que les bombardiers stratégiques russes n'avaient pas effectué de missions de patrouille près des frontières américaines depuis l'effondrement de l'URSS. Cette semaine, l'armée russe a confirmé avoir déployé des avions de chasse en réponse à des bombardiers stratégiques américains aperçus près de la frontière russe, au-dessus de la mer de Barents.
« Depuis 2017, nous avons repris ce type de vols en réponse au déploiement d'éléments de reconnaissance américains, » a précisé Poutine. Le 25 juillet, des bombardiers russes et chinois ont également effectué des vols près de l'État américain de l'Alaska lors d'une patrouille conjointe, sans violer l'espace aérien, selon l'armée russe, qui a signalé la présence de « chasseurs de gouvernements étrangers » durant l'opération.

R.I.

ETATS-UNIS

Le Proche-Orient, terrain de bataille des candidats à la Maison Blanche

LE PROCHE-ORIENT CONSTITUE un enjeu majeur dans la bataille pour la Maison Blanche, en raison des ramifications stratégiques et diplomatiques qu'il engendre. Après un changement notable dans le discours de la candidate démocrate Kamala Harris, c'est désormais au tour de Donald Trump, le candidat républicain, de clarifier sa position concernant l'agression sioniste à Gaza ainsi que sur le conflit palestino-sioniste dans son ensemble. Ce sujet suscite des tensions considérables, notamment en raison du rôle de l'entité sioniste, qui demeure le principal allié des États-Unis dans la région.
Lors d'un meeting de campagne en Floride tenu avant-hier, Donald Trump a déclaré avec insistance : « Elle n'aime pas Israël. C'est un fait, et cela ne changera pas. » L'ancien président a ainsi ciblé les positions de Kamala Harris sur le Proche-Orient, qu'il considère désormais comme sa principale adversaire après le retrait de Joe Biden de la course. Par ailleurs, il a rencontré ce même jour le Premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahou, en visite aux États-Unis pour renforcer le soutien américain à l'agression barbare contre les civils palestiniens, faisant près de 40.000 morts.
Trump a exacerbé ses attaques en qualifiant Harris de « femme de gauche radicale » et en accusant ses commentaires relatifs à l'entité sioniste d'être « irrespectueux ».
Dans une intervention distincte, la vice-présidente a plaidé, après sa rencontre avec Netanyahou, pour la nécessité d'un cessez-le-feu rapide, soulignant l'importance de ne pas ignorer les tragédies humanitaires, évoquant les « enfants morts » et les « personnes désespérées » cherchant désespérément à échapper à la violence.
Ce nouveau tournant dans le discours de Kamala Harris arrive à un moment où son camp bénéficie d'une nette dynamique, soutenue par d'importants appuis de syndicats, de groupes ethniques et de figures publiques depuis l'annonce de sa candidature. En parallèle, l'ex-président Obama a également exprimé son soutien, renforçant l'élan de sa campagne.
Malgré ce regain de popularité, Donald Trump semble sceptique quant à la tenue d'un débat, qualifiant pour l'heure d'« inopportune » une confrontation directe tant que les démocrates n'auront pas officialisé leur position autour de sa candidature. Pour sa part, Kamala Harris se dit « prête » à débattre, ajoutant à la tension qui s'installe dans cette course présidentielle marquée par des positions tranchées sur le Proche-Orient.

R.I.

PRÉSIDENTIELLE AU RWANDA

Paul Kagame réélu pour un quatrième mandat

CRÉDITÉ du redressement économique du Rwanda après le génocide, le président Paul Kagame entame son quatrième mandat à la tête de ce pays d'Afrique de l'Est, après avoir été réélu le 15 juillet dernier avec 99% des voix d'après les chiffres définitifs.
Au Rwanda, le président Paul Kagame, qui dirige le pays depuis la fin du génocide des Tutsi en 1994, a été reconduit à la tête de l'État pour cinq ans supplémentaires. Selon les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 15 juillet, publiés le 22 juillet par l'instance électorale NEC, le président sortant a obtenu 99,18% des voix.
Âgé de 66 ans, Paul Kagame a réalisé un score encore plus élevé que les 98,79% obtenus lors de la présidentielle de 2017, après avoir obtenu 95,05% en 2003 et 93,08% en 2010. Seuls deux autres candidats avaient été autorisés à concourir : Frank Habineza, leader du Parti démocratique vert (DGPR) et l'indépendant Philippe Mpayimana, qui ont respectivement obtenu 0,50% et 0,32% des suffrages.
Lors des élections législatives, qui se sont déroulées le même jour que la présidentielle, le Front patriotique rwandais (FPR) de Kagame et ses alliés ont remporté 37 des 53 sièges, en légère baisse par rapport aux 40 sièges obtenus lors de la précédente législature.
Le parti de Frank Habineza a conservé deux sièges, tandis que les autres ont été remportés par les alliés du FPR. Les 27 autres sièges sont attribués par scrutin indirect via un système de quotas aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées non affiliés à des partis.
24 femmes sont ainsi élues par les conseillers municipaux et régionaux, deux jeunes par le Conseil national de la jeunesse, et une personne handicapée par la Fédération des associations des handicapés. Kagamé : trois décennies au pouvoir Le 15 juillet, neuf millions de Rwandais avaient été appelés aux urnes. Selon les chiffres officiels, le taux de participation s'est élevé à 98%, quasi inchangé par rapport aux 98,15% rapportés en 2017.
Paul Kagame tient fermement les rênes du pays depuis qu'il a renversé en juillet 1994, avec la rébellion du FPR, le gouvernement intérimaire de Jean Kambanda qui conduisit le génocide des Tutsi au Rwanda, qui aurait fait plus de 800 000 morts selon l'ONU.
D'abord vice-président et ministre de la Défense mais dirigeant de facto du Rwanda, Paul Kagame en est le président depuis 2000, élu par le Parlement après la démission de Pasteur Bizimungu, puis à trois reprises au suffrage universel (95,05% en 2003, 93,08% en 2010, et 2017).
Paul Kagame est notamment crédité du redressement économique du Rwanda. Selon les chiffres de la Banque mondiale, de 2008 à 2018, la croissance annuelle s'est établie en moyenne à 7,2%, tandis que le PIB par habitant progressait de 5%, dans ce pays enclavé d'Afrique de l'Est, où la forte croissance économique s'est accompagnée d'une amélioration substantielle du niveau de vie.
S'il est érigé en parangon de stabilité dans son pays, Kagamé est régulièrement accusé de soutenir la milice du M23 qui déstabilise la République démocratique du Congo (RDC) voisine. Selon un rapport commandé par le Conseil de sécurité des Nations unies, et présenté début juillet, «entre 3 000 et 4 000» soldats rwandais seraient présents dans l'est de la RDC pour appuyer et diriger «de facto» les opérations des rebelles du M23.

R.I.

ESPACES VERTS À CONSTANTINE

Lancement daes travaux d'aménagement

DANS le but de l'amélioration du cadre de vie des habitants, plusieurs travaux d'aménagement d'espaces verts, dans la commune de Didouche Mourad, située dans le nord de la wilaya de Constantine, ont été lancés récemment. C'est ce qu'ont indiqué, hier, des services de la wilaya.

Il s'agit, entre autres de l'aménagement d'un espace vert situé à l'entrée de cette collectivité locale entre la cité El Yasmine et la localité Oued El H'djar à proximité du Centre psychopédagogique, a précisé la même source qui a mis l'accent sur l'importance de l'opération dans l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Les travaux d'aménagement de cet espace devraient être réceptionnés « avant la fin du mois d'août prochain », a fait savoir la même source précisant que le périmètre ciblé, sera doté des services nécessaires (restaurants, cafés, aires de jeux, entre autres).

En outre, la même source a fait savoir qu'une opération d'aménagement d'un espace vert à la cité 200 logements dans la localité d'Oued El H'djar a été également lancée par les services de l'Assemblée populaire communale (APC) de Didouche Mourad qui œuvre à aménager « un maximum » d'espaces verts et de détente pour un meilleur cadre de vie.

Autre part, un espace vert devra être également aménagé au pôle urbain Abderrazak Bouhara (Ex Retba), a indiqué la même source.

Une équipe composée de représentants de la commune de Didouche Mourad et de la direction de wilaya de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) a été installée pour identifier d'autres espaces en mesure d'accueillir des aires de détente et de loisirs au profit de la population de cette collectivité locale, selon les services de la wilaya.

R.R

ARTISANAT À CONSTANTINE

Une boutique électronique pour la promotion

UNE BOUTIQUE électronique pour la promotion de l'artisanat local vient d'être lancée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Constantine. C'est ce qu'a indiqué hier, Ali Rais, son président.

La boutique électronique de la CAM de Constantine exposera au grand public la richesse de l'artisanat local, notamment la dinanderie, le costume traditionnel, l'art culinaire et la distillation des fleurs de bigaradier et de rose, a précisé le même responsable.

L'initiative qui devra ouvrir la voie aux artisans ne possédant pas de locaux pour commercialiser à grande échelle leurs produits, constitue également un espace pour faciliter la promotion et la commercialisation du produit artisanal constantinois, a ajouté le même responsable.

La promotion de l'artisanat local via le net s'inscrit en droite ligne avec la stratégie nationale encourageant l'utilisation des moyens technologiques dans le développement des activités commerciales au service de l'économie nationale, a ajouté le même responsable.

L'initiative qui s'inscrit également dans le cadre des efforts déployés localement visant à promouvoir l'artisanat local, se veut un espace d'échange et d'information regroupant l'ensemble des artisans de la wilaya qui œuvreront via cet espace électronique à mettre en valeur le produit artisanal constantinois dans ses diverses spécialités, a souligné le même responsable.

R.R

PRODUCTION DE CÉRÉALES À GHARDAÏA

Plus de 55.000 quintaux de céréales stockés

Une superficie de plus de 1.400 hectares ensemencée sous pivots, a donné une production globale de 55.231 quintaux (QX) de différentes variétés de céréales a été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa, au terme de la campagne moisson battage 2024 qui a pris fin dernièrement, selon le bilan final, qui a été annoncé, hier, par la direction locale des services agricoles (DSA).



Sid Ahmed Melahi, directeur locale des services agricoles (DSA), a précisé que cette récolte, réalisée sur une surface ensemencée sous pivots de 1.426 hectares, a donné près de 53.990 QX de blé dur et 1.241 QX de blé tendre.

La récolte a été livrée à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat qui a mobilisé les moyens nécessaires pour la réussite de cette campagne de moisson lancée au début du mois de mai dernier, a précisé le DSA.

En effet, une superficie globale de 1.426 ha a été consacrée à la céréaliculture « sous-pivot » dans la wilaya, d'après les statistiques de la DSA qui précisent que 1.395 ha ont été consacrés au blé dur et 31 ha au blé tendre. Selon l'ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit, les superficies emblavées sous-pivots sont circonscrites dans les communes de Métlili, Mansoura, Zelfana et Guerrara.

Un rendement moyen de 40 quintaux à l'hectare (pour les blés dur et tendre) a été atteint lors de cette campagne qui a été affectée par les aléas climatiques (vents et tempêtes de sable, sécheresse et baisse du niveau des nappes d'eau), a-t-il fait savoir.

Soulignant également que la surface consacrée à la production céréalière sous-pivots a connu une courbe ascendante estimée à plus de 21% depuis 2021, passant de 1.161 ha à 1.426 ha en 2024.

Revenant à Sid Ahmed Melahi, directeur locale des services agricoles (DSA) de Ghardaïa a expliqué que cette extension de la superficie destinée aux cultures céréalières sous pivot s'est concrétisée suite à une sensibilisation sur l'importance de ce secteur stratégique, menée par les responsables locaux de l'agriculture, ainsi qu'à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans la partie sud de la wilaya.

Et d'ajouter que la superficie consacrée à céréaliculture sera étendue la saison prochaine (2024/2025) pour atteindre les 3.000 ha, après les attributions effectuées dernièrement à partir de la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Des moyens conséquents ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne moisson battage et les responsables des services agricoles ont installé une commission incluant l'ensemble des partenaires du secteur pour assurer le bon déroulement des moissons en plus d'accompagner et de sensibiliser les céréaliculteurs sur le respect des itinéraires techniques de production.

Durant la campagne de moissons de 2023, la wilaya de Ghardaïa a engrangé une production de près de 50.000 QX de céréales.

R.R

RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU À TIPASA

Réhabilitation de plus de 30 puits

AFIN de renforcer l'alimentation en eau dans la wilaya de Tipasa, trente-deux puits artésiens ont bénéficié dernièrement d'opérations de réhabilitation et d'équipement en vue de leur exploitation au profit d'une population de plus de 73.000 âmes réparties sur 14 communes, ont indiqué, avant-hier des services de la wilaya.

L'opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'alimentation des citoyens en eau, a ajouté la même source, notant que la commission de wilaya créée à cet effet, a recensé 32 puits artésiens à l'arrêt et non inexploités en raison de problèmes techniques avant le lancement de leur réhabilitation en janvier 2024 en vue de leur réexploitation durant la saison estivale.

En outre, la même source a souligné la réexploitation progressive des puits artésiens, avant le parachèvement de cette opération à la fin du mois courant, en permettant la mobilisation de 11.000 m3 d'eau/jour au profit de plus de 73.000 âmes, dont une majorité résidant dans des zones reculées et montagneuses.

Cette opération a mobilisé une enveloppe globale de près de 50 millions de DA, destinée à l'acquisition de 40 pompes et la réalisation d'études techniques confiées à l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH), selon la même source.

Toujours au titre des efforts de renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP), la même source a cité le projet de transfert des eaux du barrage Kef Eddir, à l'extrême Ouest de Tipasa, déjà entré en exploitation au profit d'une dizaine de 10 communes de l'ouest de la wilaya, situées sur l'axe Damous-Cherchell.

Il s'agit en l'occurrence de l'alimentation des communes de Damous, Beni Milek, El-Arhat, Gouraya, Aghbal, Messelmoune, Hajeret Ennos, Sidi Semiane, Sidi Ghiles et Cherchell à partir du barrage Kef Eddir. Elles seront rejointes dans les prochains jours par le chef-lieu de commune de Tipasa.

La même source a fait part de 850 autorisations de forage de puits agricoles accordées par la commission de wilaya chargée de cette opération, avec possibilité d'exploitation de ces puits à des fins domestiques en cas de nécessité.

Néanmoins, les services de la wilaya ont tenu à rassuré « qu'il s'agit juste d'une mesure préventive, car les projets réceptionnés ou en cours de l'être par le secteur sont de nature à couvrir les besoins de la wilaya en eau potable ».

R.R

12e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

Inscriptions ouvertes

Le commissariat du Festival international du cinéma d'Alger (Fica) a annoncé la tenue de sa douzième édition, prévue du 24 au 30 novembre prochain. Cet événement cinématographique, qui attire chaque année des cinéastes et des passionnés de cinéma du monde entier, promet une programmation riche et diversifiée.

Les cinéastes souhaitant participer à cette édition peuvent inscrire leurs films à partir du 27 juillet 2024. La période de réception des films se poursuivra jusqu'au 27 août 2024. Les inscriptions se font exclusivement via le site officiel du festival : [ficadz.com](https://ficadz.com/wp/).

Cette année, le festival se distingue par son engagement marqué en faveur de la cause palestinienne. Fidèle à son soutien historique et constant, le Festival dédiera des activités et des événements spéciaux pour honorer le cinéma palestinien. Des institutions et des personnalités emblématiques qui œuvrent courageusement pour faire entendre la voix de la justice seront mises à l'honneur. Les noms de ces figures et entités seront révélés dans les semaines à venir, promettant des moments de reconnaissance et d'émotion intenses.

Pour rappel, la précédente édition du FICA a eu lieu en décembre 2022. Lors de cette cérémonie de clôture, un hommage a été rendu à la fondation « Shashat » (Ecrans) pour le cinéma de femmes », une institution nationale palestinienne, indépendante, non-gouvernementale et à but non lucratif. Elle œuvre, depuis sa création en 2005, au développement et au renforcement du jeune cinéma palestinien, surtout celui fait par les femmes. Un hommage très applaudi par l'assistance.



Environ 60 films, dont 25 en compétition officielle, avaient participé à la 11e édition du Festival annuel dédié au film engagé, organisé depuis 2011. Le long-métrage fiction « Limbo » de Ben Sharrock (Royaume-Uni) a raflé trois prix : le Grand prix long-métrage fiction ; la Médaille Gandhi décernée par le Conseil International du Cinéma et de la Télévision (CITC) et le Prix du public (catégorie long-métrage fiction).

Le FICA a créé ce dernier prix afin de permettre au public d'être partie prenante, de donner son avis et surtout exprimer ses choix (ce prix concerne les trois catégories en compétition).

Zahia (Zehira) Yahi, qui été à la tête du Fica durant plusieurs années, a été démise de ses fonctions. C'est le producteur et expert en audiovisuel Mehdi Benaïssa qui prendra désormais le relai. Il sera assisté par le critique Ahmed Bedjaoui qui garde son poste de directeur artistique.

Meriem Djouder

MÉDÉA

1re édition de l'exposition «Portefeuille muséal national»

POUR FAIRE découvrir au public l'important patrimoine national immatériel que recèlent les différents musées du pays, la direction de la culture et des arts de la wilaya de Médéa lance à partir de jeudi 1 août, la 1re édition d'une exposition intitulée « Portefeuille muséal national » au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique sise au chef-lieu.

Pour les besoins de l'événement, les organisateurs ont fait appel aux musées nationaux Cirta de Constantine, Alger, Khenchela Sétif et Médéa à l'effet de présenter leurs collections respectives qui sont de précieux témoignages et sources de connaissance de la profondeur historique de la culture et de l'identité nationales en direction des jeunes générations.

Etant un lieu de rassemblement et de préservation du patrimoine, le musée a pour vocation d'assurer la protection de ses collections contre toutes les formes de prédation et de dégradation qui peuvent toucher à l'intégrité des objets qui y sont conservés, ils constituent des lieux de préservation d'une partie de la mémoire collective.

Ainsi, le public aura la latitude de découvrir quelques pièces du Musée Cirta qui possède une « collection importante d'antiquités et des œuvres d'art allant de la préhistoire à la période islamique en passant par les périodes punique, romaine et byzantine ».



Il en va également de la découverte du Musée national des arts et traditions populaires qui possède des « collections d'objets historiques se rapportant à la résistance populaire, des représentations de personnalités de cette époque, dont celle de l'Emir, d'habits traditionnels et de manuscrits se rapportant à l'histoire de l'ancienne capital du Titteri ».

Le Musée national de Khenchela sera présent avec des collections diverses, probablement des pièces de monnaie provenant de différentes périodes historiques, de pièces en or datant du milieu du Ve siècle pendant la période chrétienne présentent les effigies des empereurs Théodose II (401-450) et Valentinien III (455-519), des pièces en bronze datant de la période numide et romaine entre-autres.

Quant aux Musées de Sétif et d'Alger, leurs expositions permettront au public de découvrir divers objets, notamment des manuscrits datant de différentes époques historiques de l'Algérie et dont les autres collections sont très riches comprenant des pièces relevant de la préhistoire, antiquité, arts islamiques et numismatique. On peut aussi y découvrir des collections provenant de fouilles de vestiges archéologiques, etc.

Nabil B.

UNIVERS MARVEL

Robert Downey Jr. annonce son grand retour

APRÈS avoir raccroché le masque d'« Iron Man » en 2019, Robert Downey Jr. a annoncé son retour dans l'univers Marvel avec un nouveau rôle de méchant. De leur côté, les acteurs Harrison Ford et de Pedro Pascal font leur arrivée au sein de la filiale de Disney

Présent au Comic-Con, le grand rassemblement de la culture pop, en Californie, l'acteur oscarisé Robert Downey Jr. a annoncé avant-hier son retour dans l'univers des super-héros de Marvel. Harrison Ford et Pedro Pascal rejoindront également Marvel, filiale de Disney, qui a dévoilé samedi soir ses plans pour relancer sa franchise de super-héros battant de l'aile, malgré ses 30 milliards de recettes au box-office.

Robert Downey Jr., acteur emblématique de l'univers Marvel connu pour son interprétation d›« Iron Man », fera son retour dans la peau d'un personnage diamétralement différent, le Docteur Doom, un méchant issu des bandes dessinées Marvel.

Il est apparu samedi soir sur la scène du Comic-Con entouré d'un groupe de personnages masqués avant de s'avancer et d'annoncer, devant une foule de fans hurlants, son retour dans les films Marvel. « Nouveau masque. Même tâche. Qu'est-ce que je vous avais dit ? J'aime jouer des personnages complexes », a déclaré l'acteur, qui s'était retiré de l'univers Marvel en 2019, après avoir incarné « Iron Man » au cours de neuf films.

La soirée Marvel s'est ouverte avec des dizaines de chanteurs et danseurs habillés aux couleurs rouge et jaune des super-héros de « Deadpool et Wolverine » sorti ce week-end, qui devrait battre un record au box-office. Parmi tous les événements de la Comic-Con prévus jusqu'à dimanche, celui de Marvel était incontestablement le plus scruté. Ces dernières années, les fans des films de Marvel se sont plaints de la complexité des intrigues et ont regretté le départ de personnages emblématiques, à l'instar de l›« Iron Man » de Robert Downey Jr.

R. C.



INFOS-LIGUE1

Transferts - MC Alger : Youcef Belaili c'est fini !

MALGRÉ un exercice 2023-2024 presque abouti avec un titre de champion d'Algérie à l'arrivée et une finale de Coupe d'Algérie perdue face au CR Belouizdad (0-1), Youcef Belaïli vient finalement de prendre la décision de quitter la Ligue 1 Mobilis pour le championnat tunisien où il rejoint un de ses anciens clubs, l'ES Tunis. C'est ce que nous révèlent les dirigeants du Doyen par le biais d'un message lapidaire : «La direction du Mouloudia Club d'Alger annonce le départ officiel du joueur Youcef Belaïli de l'équipe après une saison passée sous les couleurs du Doyen», est-il écrit sans plus de précisions. Les responsables à la tête des Rouge et Vert algérois ont finalement pris cette décision après avoir, selon des sources sûres, « trouvé un accord avec leurs homologues du club tunisien Espérance Sportive Club » qui, contrairement à toutes les rumeurs qui ont précédé ce départ qui ne faisait plus aucun doute, aura été « la seule équipe à avoir soumis une offre pour enrôler le meneur de jeu et coqueluche des « Chnawas » dont le contrat courait encore avec le Mouloudia jusqu'en juin 2025 ». Alors que les choses semblaient rentrer dans l'ordre la semaine dernière avec la reprise des entraînements et que, pour rappel, Belaïli a consenti à reprendre du service en entamant la préparation avant disparaître des radars en rejoignant son domicile à Oran. Scénario improbable qui se termine en queue de poisson alors que le joueur avait conclu sa 1ère année avec les Mouloudéens avec quand même le titre de champion, finaliste de la Coupe d'Algérie, celui de meilleur passeur et co-meilleur buteur. Ce qui n'est pas rien !

R. Azizi

Préparation : Le CRB entame un stage en Turquie

LE CR BELOUIZDAD a rallié vendredi la ville turque de Kartepe (118 km d'Istanbul) pour effectuer un stage en vue de la nouvelle saison 2024-2025 de la Ligue 1 Mobilis de football, dont le coup d'envoi sera donné à la mi-septembre, a indiqué le club algérois dans un communiqué. « La délégation du Chabab a rallié ce vendredi matin la ville de Kartepe où elle a élu domicile au centre - Green Park Kartepe-, situé à une heure et demie d'Istanbul. Au cours de ce stage, le détenteur de la Coupe d'Algérie 2024 disputera une série de matchs amicaux. Le club phare de Laâqiba a confié la barre technique au Français Corentin Martins, passé la saison dernière sur le banc du Paradou AC. L'ancien joueur de l'AJ Auxerre (France), succède au Brésilien Marcos Paqueta, ce dernier a refusé de prolonger son contrat pour une saison supplémentaire.

EQUITATION- SAUT D'OBSTACLES :

Le cavalier Brahim Aït Lounis est le nouveau champion d'Algérie

Le cavalier Brahim Aït Lounis du club hippique Jeunesse sportive de Tixeraïne a remporté le titre du championnat d'Algérie de saut d'obstacles, à l'issue des finales disputées, samedi soir en nocturne au centre équestre «Etrier Oranais» d'Es-Senia à Oran.



Brahim Aït Lounis et sa monture «Bonnie Montagne» se sont classés à la première place avec un sans-faute sur des obstacles de 1,40 mètre, devant Allali Sid-Ali du club hippique de Bordj El Kiffan montant «Dinars El Dhem» et Remili Fares Najib du club équestre «Etrier Oranais « enfourchant «Eglantine de Motty». Chez les juniors, sur des obstacles de 1,25 mètre, le titre national est revenu au jeune cavalier Benaïssa Moulay Driss montant «Daktari» de la formation équestre «El-Moughit» d'Oran, tandis que chez les cadets sur des obstacles de 1,15 mètre le titre est revenu au jeune cavalier Guerfi Koceila de la ferme équestre Ouled Fayet d'Alger enfourchant «Silvana». Trois épreuves finales se sont déroulées lors de cette manifestation, sur des obstacles de 1,15 mètre pour les cadets, 1,25 mètre chez les juniors et 1,40 mètre pour les seniors, gratifiant les fans des sports équestres d'un beau spectacle. Cet événement sportif, jugé d'un niveau technique appréciable, selon les spécialistes présents, a drainé une grande foule venue de tous les coins du pays pour suivre avec intérêt et admiration, jusqu'à une heure tardive, les prestations des cavaliers et de leurs montures, offrant un beau spectacle aux mordus de l'équitation. Cette phase finale du championnat national de saut d'obstacles, organisée durant trois jours par la Fédération équestre algérienne, en collaboration avec le club équestre «Etrier Oranais», a enregistré la participation de plus de 150 cavaliers et cavalières dans les catégories cadets, juniors et seniors de 25 clubs du pays. Les lauréats ont reçu des trophées et des médailles, lors d'une cérémonie de clôture, en présence du président de la Fédération équestre algérienne, Zoheir Remili, et de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran.

HANDBALL /CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (15 -25 SEPTEMBRE AU KOWEÏT) :

L'Algérie peut compter sur le tandem MB Bordj Arreridj- Olympique d'El Oued

QUINZE (15) CLUBS de handball, dont deux algériens, ont confirmé leur participation à la 39e édition du Championnat arabe de la discipline, prévue du 15 au 25 septembre prochain au Koweït, suivant la liste des engagés, dévoilée samedi par l'Union arabe de handball. Il s'agit du Mouloudia de Bordj Bou Arréridj, champion d'Algérie en titre et de son dauphin, l'Olympique d'El Oued, qui avait terminé deuxième à l'issue du précédent exercice. Outre, les deux représentants algériens, il y aura treize autres clubs, dont Al Koweït Al Koweïti, organisateur de la compétition. Les autres participants sont: Al-Salimiya (Koweït), Al Kadissiya (Koweït), Meliha (Emirats arabes unis), Al Hachd (Irak), Al Ahly (Qatar), Al Gharrafa (Qatari), Al Karkh (Irak), Al Bank Al Ahly (Egypte), Mudhar (Arabie saoudite), Al-Houda (Arabie saoudite), Chabab Al Qotn (Yemen) et Al Chôla (Yémen). Le vainqueur de cette 39e édition du Championnat arabe des clubs participera à la prochaine Supercoupe du monde de handball, la «Super Globe 2024». Une compétition à laquelle avait pris part Al Koweït Al Koweïti l'an dernier, après avoir remporté la 38e édition du Championnat arabe des clubs, disputée en août 2023. Il avait dominé en finale les Egyptiens du Zamalek, sur le score de 31-30, alors que la troisième place de ce tournoi, disputé en Arabie saoudite, était revenue à Al Bank Al Ahly (Egypte), qui l'avait emporté 29-28 contre les Saoudiens de Mudhar.

CYCLISME / BREIZH ELITE 2024 :

Madar Pro-Team engagée avec six coureurs

L'équipe cycliste Madar Pro-Team s'est engagée avec six coureurs dans la Breizh Elite 2024 : une compétition sur route, prévue en trois étapes, du 27 au 29 juillet en France, selon la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Les six coureurs engagés sont : Hamza Amari, Islam Mansouri, Salah-Eddine Al-Ayyoubi Cherki, Hamza Mansouri, Oussama Mimouni et Hamza Yacine, qui représentera les couleurs nationales aux Jeux olympiques de Paris, aux côtés de la jeune Nesrine Houili. La première étape de cette Breizh Elite 2024 s'est déroulée hier, sur une distance de 197,3 kilomètres, entre Calanhel et Priziac. Elle sera suivie de la deuxième étape, prévue aujourd'hui, sur un circuit fermé de 164 kilomètres à Carhaix. Enfin, la troisième et dernière étape est programmée pour demain, sur une distance de 178,3 kilomètres, entre Guingamp et Rostrenem.

TENNIS / TOURNOI W15 DE LA RIMINI CUP :

Inès Ibbou en finale du Tableau Double

Inès Ibbou et sa coéquipière italienne Francesca Pace se sont qualifiées pour la finale du tableau double du tournoi féminin W15, qui s'est déroulé du 22 au 28 juillet à Viserba (Italie), pour le compte de la Rimini Cup de l'ITF World Tour 2024, après leur victoire (2-0) contre un tandem italien composé de Gaia Maduzzi et Federica Urgesi. Un match intense, entre les têtes de série N1 et N3, et dans lequel la hiérarchie a fini par être respectée avec la victoire de l'Algérienne et de sa coéquipière (7-5, 6-3). En finale, hier dimanche, Ibbou et Pace étaient opposées à un tandem italo-autrichien composé d'Anastasia Bertacchi et Lilli Tagger. L'ex-championne d'Afrique junior, aujourd'hui âgée de 25 ans, était également en lice dans le tableau simple où elle était appelée à disputer les demi-finales, contre l'Italienne Vittoria Paganetti.

ELLE MET TOUT LE MONDE D'ACCORD SUR SES PRÉTENTIONS

Kaylia Nemour en route pour l'OR !

Incontestable N°1 mondiale aux barres asymétriques, elle affiche ses ambitions et confirme son statut de super-favorite en renvoyant, loin derrière, ses concurrentes dans une course à l'or où elle a toutes ses chances après le score réalisé lors d'une demi-finale qu'elle a remportée haut la main avec une note maximale, et elle s'excuse du peu, de 15.600 pour terminer largement en tête du concours avec un degré de difficulté de 7.100, devant les deux Chinoises Qiu Qiyuan (15.066) et Zgang Yihan (14.700) . Pas mieux pour se rassurer et rassurer son public en Algérie pour une pépite capable des plus grands exploits. Elle, c'est Kaylia Nemour



Par Rabah Azizi

La jeune et tellement talentueuses gymnaste algérienne Kaylia Nemour (17 ans), ne se présentant pas pour rien à Paris en nouvelle star mondiale de la discipline et désormais plus parmi les meilleures de sa génération, surtout dans sa grande spécialité, les barres asymétriques, a définitivement rassuré hier, dimanche, le public algérien à l'occasion de son entrée, dans la belle salle de l'Arena Bercy où elle s'est présentée, malgré la forte concurrence des chinoises notamment, en super favorite. Après avoir déclaré, avant son arrivée sur les lieux des compétitions pour cette 33e olympiade organisée par la France, dans un pays qu'elle connaît bien, qu'elle « n'a pas fait le déplacement pour rien » et comptait bien, en plus de briller, « offrir à l'Algérie sa première médaille à l'occasion de ces Jeux » où elle vient de faire une entrée fracassante. L'étoile montante de la gymnastique mondiale et championne d'Afrique en titre depuis Pretoria, qui casse tout sur son passage et aligne aussi bien les records que les médailles d'or dans les plus relevés des tournois internationaux, n'a pas fait dans le détail. Mieux, la pépite algérienne qui a précédemment faire le plein de distinctions en décrochant pas moins de quatre médailles d'or aux épreuves de la Coupe du monde 2024, s'est un peu plus rapproché de son « rêve », comme elle l'a promis au peuple algérien, de ne pas décevoir les attentes en « hissant très haut le drapeau national » après s'être rapprochée, pour ses grands débuts à ces olympiades, dans une salle qui lui était acquise à l'avance avec la présence d'un public nombreux d'Algériens venus la soutenir, d'une médaille olympique qu'ils espèrent en or.

UNE PLACE DE CHOIX PARMI LES PLUS GRANDES

En déclarant être « heureuse de représenter l'Algérie, ma patrie, dans un rendez-vous aussi prestigieux, que sont les JO », Kaylia, plus ambitieuse que jamais, ne croyait pas se tromper, sur place à Paris en rappelant que « les nombreux titres remportés aux différents championnats mondiaux, vont me booster pour la suite de cet évènement prestigieux, en réalisant d'autres performances et me permettre, pourquoi pas, d'avancer un peu plus sur la plus haute marche du podium ». En la soutenant à fonds, ses fans algériens seront encore là en finale pour l'aider à reproduire sa performance incroyable aux barres asymétriques en demies avec cette note pleine et maximale de 15.600, pas très loin de sa meilleure performance personnelle sur cet agrès réalisée le 30 juin dernier au championnat international de gymnastique « Romgym Trophy 2004 », à Bucarest (Roumanie) qui a laissé sans voix les observateurs. Très belle nouvelle qui confirme les pronostics et de garder intacte ses chances de l'emporter sur cet agrès, c'est-à-dire les barres asymétriques qu'elle maîtrise à la perfection alors que, selon les spécialistes, elle est devenue intraitable sur l'ensemble des agrès (le Sol, la poutre, le saut de cheval et les barres asymétriques) inscrits au programme de la gymnastique comme elle l'a confirmé dans les différentes compétitions qu'elle a remportées.

En à peu près un an, notre championne confirme, de sorties en sorties et avec fierté, qu'elle est de la graine des vraies championnes et une médaille d'or à Paris la fera encore grandir plus pour une domination sans partage, elle qui est déjà une des meilleures du globe. La reine africaine et du monde n'a plus qu'un objectif en tête : devenir la reine des Olympiades en marquant son passage. Kaylia Nemour, qui affirme que son objectif est de « gagner ma place parmi les plus grandes », est maintenant grande. Une médaille d'or en finale fera le reste. C'est toute l'Algérie qui prie pour elle.

R.A

KAYAK MONOPLACE (DAMES) :

Bouzidi qualifiée pour les demi-finales

L'ATHLÈTE ALGÉRIENNE Carole Diana Bouzidi, s'est qualifiée pour les demi-finales de l'épreuve du Kayak monoplace des Jeux olympiques 2024 de Paris (26 juillet-11 août), au terme des deux manches, disputées samedi au stade nautique-eaux vives à Vaires-sur-Marne (Est de Paris). Lors de la 1re manche, Bouzidi a terminé à la 14e place (99.41), avant de se classer à la 19e position lors de la 2e manche avec un temps de 99.50. Le meilleur temps est pris en considération. Les 22 plus rapides après les deux manches se qualifient pour les demi-finales prévues dimanche (14h30, algérienne). Les autres sont éliminées. Bouzidi (39 ans), dont il s'agit de sa première participation aux JO, s'est qualifiée pour le rendez-vous parisien en février dernier, grâce au classement mondial des athlètes spécialistes. Avant les JO-2024, elle avait indiqué que son objectif était de figurer parmi les 12 concurrentes en finale, prévue également dimanche au stade nautique (16h45, heure algérienne). C'est la deuxième fois que le Canoë-Kayak algérien est présent aux JO, après l'édition 2021 (reportée à 2021) à Tokyo avec Amira Khreis. Au total, 318 kayakistes (159 hommes et 159 femmes) concourent à Paris, dans les épreuves de Canoë-Kayak.

AVIRON :

L'Algérien Sid Ali Boudina finalement qualifié aux quarts de finale

LE RAMEUR algérien Sid Ali Boudina s'est qualifié aux quarts de finale des épreuves d'aviron (Skiff messieurs individuel) des jeux Olympiques de Paris 2024, en terminant, dimanche, à la première place de la 3e série des repêchages avec un temps de 7 :10.23, dimanche au stade Nautique olympique de Vaires-sur-Marne. L'Algérien dont c'est la troisième participation à un rendez-vous olympique après ceux de Rio (Brésil) et Tokyo (Japon), disputera les quarts de finale mardi. De son côté, Nihad Benchadli a été éliminée après avoir terminé à la 4e et dernière place de la 2e série des repêchages (Skiff dames individuel). Elle disputera lundi les demi-finales E.

JO 2024 (ROUND UP, JOURNÉE DU SAMEDI) :

Entrée en matière difficile pour les Algériens

LES ATHLÈTES algériens engagés lors de la première journée de la 33e édition des Jeux olympiques, Paris 2024, ont connu, ce samedi, une entrée en matière difficile.

À l'exception de la kayakiste Carole Diana Bouzidi, la première sortie des autres représentants nationaux a été compliquée. Premiers à se lancer dans le grand bain de la messe olympique, Koceila et Tanina Mammeri se sont lourdement inclinés face à la Corée du Sud 2 à 0 (21/10, 21/7), pour le compte de la première journée des épreuves de badminton (double mixte). Même si le résultat était connu d'avance, les frères Mammeri ont essayé de représenter aux mieux le badminton algérien et faire bonne figure lors de leur première sortie, car il y avait en face les doubles champions du monde, Seo Seung-Jae et Chae Yoo-Jung. « Pour nous c'est déjà un grand exploit de disputer les JO, car la qualification était notre principal objectif. Aujourd'hui, le match a été très compliqué face aux champions du monde qui ont un tout autre niveau par rapport au nôtre. Nous avons joué notre jeu et tenté de leur compliquer les choses », a déclaré Koceila à la chaîne 1 de la Radio algérienne avant d'ajouter.

De son côté, l'entraineur national de badminton, Halim Djitli, a indiqué à la même source que ses protégés n'ont pas démérité. « Koceila et Tanina ont bien joué et n'ont pas démérité.

Concernant la suite de la compétition, elle va être tout aussi difficile, car notre groupe est très relevé ». Versés dans la poule B, les frères Mammeri ont disputé, hier, dimanche leur seconde rencontre face à la Thaïlande, avant de donner la réplique aux Pays-Bas, aujourd'hui, lundi.

LES RAMEURS AUX REPÊCHAGES

Les rameurs algériens ont connu également une entrée en lice compliquée. En effet, Nihad Benchadli et Sid Ali Boudina n'ont pas pu se qualifier directement pour les quarts de finale des épreuves individuelles d'aviron (Skiff Poids Lourd), et devaient ainsi passer, dimanche, par les repêchages afin de poursuivre le rêve olympique. Engagée dans la 2e série, Benchadli a terminé à la 5e place un temps de 8 :06.62, alors que Boudina a fini à la 4e position de la 3e série (7 :02.94).

« C'est une bonne expérience pour moi et je vais tout donner demain lors des repêchages pour arracher une place en quarts de finale », a affirmé Benchadli à la chaîne Jil FM de la Radio algérienne. Pour sa part, Boudina a reconnu avoir raté quelque peu son départ, avant de rectifier le tir « Mon départ n'a pas été parfait, où j'ai perdu un peu de temps lors des cent premiers mètres, mais heureusement j'ai réussi à me rattraper et finir dans le repêchage et ainsi rester en lice pour une place en quarts de finale », a indiqué le multiple champion d'Afrique au micro de Jil FM.

BOUCHIREB À LA 29E PLACE

Concernant l'épreuve du tir au pistolet à air comprimé (10m), disputée au Centre national de Tir sportif dans le département de l'Indre, Samir Bouchireb n'a pas réussi à passer le cap des qualifications. L'athlète de 39 ans a terminé à la 29e position, sur 33 participants, avec un total de 563 points. Cette première journée a vu également l'entrée en lice du pongiste Mehdi Bouloussa, qui était opposé au Croate, Pucar Tomislav, pour le compte des 32es de finale du tableau simple messieurs.

Certains cartels de drogue mexicains ont leur propre réseau téléphonique !



En 2011, l'armée mexicaine a rompu plusieurs réseaux de télécommunications secrets qui ont été construits et contrôlés par des cartels de la drogue afin qu'ils puissent coordonner l'envoi de drogues, surveiller leurs rivaux et orchestrer les attaques contre les forces de sécurité.
Ces réseaux téléphoniques existent encore et couvrent presque tout le Mexique, ils s'étendent même jusqu'aux États-Unis.

Les plantes de cacao devraient disparaître d'ici 2050 !



Les plantes de cacao occupent une position précaire sur notre planète. Elle ne peuvent pousser que dans une étroite partie de la Terre à environ 20 degrés au nord et au sud de l'équateur, où la température, la pluie et l'humidité restent relativement constants tout au long de l'année.
Plus de la moitié du chocolat mondial provient aujourd'hui de deux pays d'Afrique de l'Ouest, le Ghana et la Côte d'Ivoire.
Selon le Daily Mail, ces zones ne seront plus adaptées à la production du cacao et donc du chocolat dans les prochaines décennies. D'ici 2050, à cause du réchauffement climatique, la température devrait augmenter de 2,1 degrés sur notre planète, ce qui entraînerait une perte d'humidité qui serait fatale pour la survie de cette plante.
Les scientifiques et les producteurs de chocolat n'auront pour solution que de se concentrer sur la technologie de modification génétique afin de permettre à ces plantes de résister au réchauffement climatique.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Cent mille dollars en billets mais trop abîmés et trempés pour faire fortune pour l'instant: c'est l'incroyable découverte qu'un couple affirme avoir faite dans un coffre-fort rouillé et boueux repêché le week-end dernier dans un étang de New York.



Un couple new-yorkais découvre 100.000 dollars au fond d'un étang: les billets sont trop abîmés pour faire fortune

Barbara Agostini et James Kane ont révélé leur aventure sur les réseaux sociaux et à la presse locale. Ces pêcheurs de métaux au fond d'étangs, lacs, cours d'eau qui irriguent la mégapole américaine n'en sont pas à leur premier coffre-fort repêché. Mais celui trouvé samedi ne contenait pas du plastique, quelques pièces de monnaie voire un animal mort:
James Kane n'en a pas cru ses yeux quand il y a découvert des liasses de billets de banque tenues par des élastiques.
Mais le papier monnaie était très abîmé, complètement détrempé, sale et couvert de boue par endroits. Le couple de quadragénaires a toutefois affirmé avoir estimé leur trésor à 100.000 dollars en billets de 100. "C'était irréel", a témoigné Barbara Agostini: "J'ai cru à une blague jusqu'à le voir de mes propres yeux". Prudent et craignant que l'argent ne soit lié à un crime ou un délit, ils sont allés voir la police de New York (NYPD) pour ne "pas avoir un problème sur les bras". "Par principe, tout bien d'une valeur de dix dollars ou plus doit être signalé et rapporté à la police", a répondu un porte-parole du NYPD.

Quatre pêcheurs meurent après avoir bu le contenu de bouteilles trouvées en mer au Sri Lanka



QUATRE PÊCHEURS sri-lankais sont morts et deux autres sont dans un état critique après avoir consommé un liquide inconnu contenu dans des bouteilles trouvées en mer.Les marins étaient en train de pêcher au large de Tangalle, une ville située sur la côte sud de l'île, lorsqu'ils ont récupéré plusieurs bouteilles. Selon la marine sri-lankaise, les hommes en ont bu le contenu en pensant qu'il s'agissait d'alcool.
Les secours se sont rendus jusqu'au navire pour venir en aide à l'équipage, de peur de ne pas pouvoir les ramener sur la terre ferme à temps pour les soigner.
Quatre personnes sont mortes, et deux autres sont grièvement malades.
Selon les autorités sri-lankaises, certaines bouteilles ont également été distribuées à d'autres membres d'équipage qui se trouvaient à proximité du bateau de pêche à ce moment-là. Ces personnes sont recherchées pour les mettre en garde contre la substance contenue dans les bouteilles.
L'enquête devrait permettre de déterminer de quel liquide il s'agit.

États-Unis : le chien déclenche un feu dans la maison, l'enceinte connectée leur sauve la vie

Si l'alarme incendie n'a pas réussi à sortir du sommeil ce couple d'Américains, c'est l'enceinte connectée installée dans la maison qui en a réussi la prouesse.

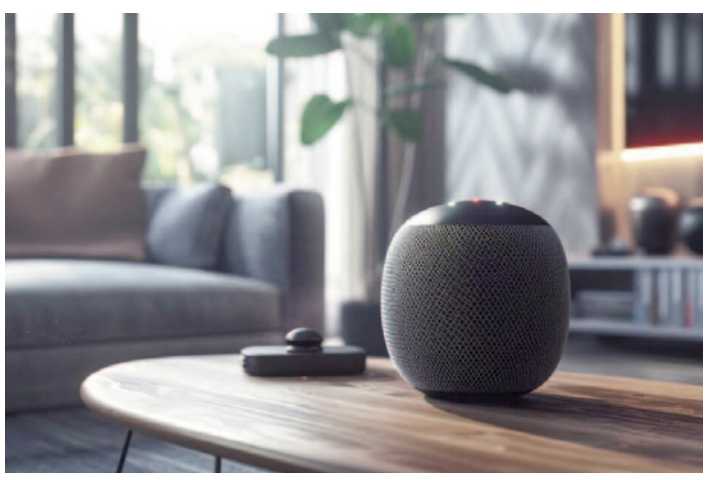
Il s'en est fallu de peu pour que la maison s'embrase entièrement. Un couple d'Américains, de la ville de Colorado Springs (États-Unis), a été prévenu par leur enceinte connectée que de la fumée et des flammes envahissaient leur domicile, dans la nuit du 26 juin dernier. C'est leur chien, en quête de nourriture, qui a malencontreusement déclenché l'incendie dans la cuisine, rapporte Phonandroid.

Un chien très curieux

Il n'y a, visiblement, pas que les humains qui rodent la nuit pour trouver de quoi grignoter dans le frigo.
Le chien de la famille s'est en effet retrouvé les deux pattes sur la cuisinière, visiblement très intéressé par des boîtes en carton, pensant certainement y trouver de la nourriture. L'enceinte connectée les réveille
Le couple, qui dormait à l'étage, ne s'est pas réveillé lorsque l'incendie s'est déclaré. Dans les faits, c'est l'enceinte connectée HomePod (Apple) qui les a prévenus.

Comment cela est possible ?

Celle-ci n'est en effet pas équipée de détecteur de fumée ou de température. En réalité, l'alarme incendie s'est déclenchée et l'enceinte connectée, qui a détecté le son, a envoyé une notification sur les téléphones ou les iPad des propriétaires.
L'incendie a alors pu être arrêté avant que les sapeurs-pompiers n'interviennent.



Neuralink va implanter son interface cerveau-ordinateur dans un second patient

Neuralink, société d'interface cerveau-ordinateur d'Elon Musk, se prépare à poser son implant sur un deuxième patient, malgré le dysfonctionnement de son dispositif lors de son premier test.
En janvier, Noland Arbaugh, homme quadriplégique de 29 ans, devenait le premier patient humain de Neuralink. Depuis, il a été en mesure de contrôler une souris d'ordinateur par la pensée, et même de jouer en ligne avec ses amis. La société a même publié une vidéo dans laquelle il fait la démonstration de ses nouvelles capacités.
L'implant de Noland Arbaugh a toutefois subi une anomalie quelques semaines plus tard, l'entreprise assurant qu'elle ne présentait aucun danger pour le patient. Une correction a même été soumise à la Food and Drug Administration (FDA), organisme américain de surveillance des médicaments, qui l'a acceptée.

Un dysfonctionnement dans le premier implant
N1, le premier implant de Neuralink, est composé de 64 fils externes, chacun plus fin qu'un cheveu humain. Ils sont insérés dans le cortex moteur du cerveau pour relayer les signaux neuronaux. Problème, la majorité de ces fils se sont détachés dans le cerveau de Noland Arbaugh, empêchant de lire les signaux électriques nécessaires pour traduire ses pensées.
La société a apporté des modifications logicielles au dispositif afin de permettre au patient de retrouver des fonctionnalités de l'appareil, avec succès. Cependant, seuls 15 % des fils demeurent connectés à son cerveau.
Afin d'éviter que ce phénomène se reproduise, Neuralink propose d'implanter les fils à huit millimètres dans le cerveau, contre trois à cinq millimètres pour Arbaugh. Une solution acceptée par la FDA, ouvrant la voie à des tests humains supplémentaires.
La semaine dernière, Elon Musk annonçait que l'entreprise acceptait les candidatures pour un second patient.

De nombreux volontaires
Avec sa technologie, Elon Musk souhaite participer au traitement de plusieurs pathologies, que ce soit la paralysie, la cécité, ou même certaines maladies psychiques comme la dépression.



Neuralink

Ainsi, Neuralink se prépare déjà à implanter une seconde personne dès le mois de juin. La firme ambitionne de faire grimper ce nombre à dix au courant de l'année.
Plus de 1 000 personnes tétraplégiques se sont inscrites au registre de patients de Neuralink, bien que moins de 100 d'entre eux soient qualifiés pour l'étude. La start-up cherche également à tester son implant sur un ensemble diversifié d'individus pour étudier divers comportements.



Windows on ARM, c'est pour de vrai cette fois, et Microsoft la joue « all-in »

Windows on ARM, c'est pour de vrai cette fois, et Microsoft la joue « all-in »

Microsoft a longtemps tenté d'implanter Windows sur la plateforme ARM, notamment avec Windows RT, un échec cuisant à cause de son incapacité à exécuter les applications x86 traditionnelles. Cette tentative a laissé une marque indélébile, mais aujourd'hui, avec Windows 11 et les avancées technologiques, Microsoft semble prêt à tourner la page.



AYN Technologies

Une console typée PSP d'à peine 320 grammes chez AYN -



le MacBook Air M3

L'Apple MacBook Air M3 13 pouces rejoint notre comparatif des meilleurs PC portables



AYANEO

Pocket DMG et Pocket Micro :
AYANEO annonce deux nouvelles consoles rétro avec de superbes écrans

Microsoft annonce Recall et GPT-4o dans Copilot à son Surface Event de mai

L'ÉVÉNEMENT SURFACE a été l'occasion pour la marque d'annoncer de nouveaux ordinateurs portables... mais pas seulement ! Pour accompagner son nouveau hardware, la firme de Redmond a fait de nombreuses annonces portées sur Windows on ARM et l'intelligence artificielle.
Microsoft poursuit sa ruée vers l'IA et a tenu à le rappeler ce soir ! Windows 11 recevra, dès les semaines qui arrivent, de nouvelles fonctionnalités IA dont l'impressionnant Recall qui rappellera la défunte Timeline de Windows 10. Les annonces faites visent non seulement à améliorer l'expérience utilisateur, mais aussi à renforcer la position de Microsoft sur le marché de l'IA et des nouvelles technologies.



Sans surprise, GPT-4o arrive aussi dans Copilot

Microsoft continue de capitaliser sur l'intelligence artificielle en intégrant GPT-4o dans son assistant Copilot, désormais disponible sur les nouveaux PC Copilot+.
Cette version améliorée de GPT-4, annoncée il y a tout pile une semaine lors du Spring Update d'OpenAI, fait le pari de l'IA multimodale. Autrement dit, Copilot pourra mieux comprendre ce que vous lui dites, mais surtout ce que vous lui montrez sur votre écran, le tout en temps réel ! Lors de l'événement, Microsoft a démontré l'efficacité de GPT-4o dans des environnements variés, notamment dans les jeux vidéo comme Minecraft. Par exemple, les joueurs peuvent utiliser des commandes vocales naturelles pour obtenir de l'aide en temps réel, comme chercher des matériaux nécessaires dans leur inventaire ou obtenir des instructions pour fabriquer des objets. Cela élimine le besoin de consulter des guides en ligne et rend l'expérience de jeu plus fluide.

OpenAI annonce son moteur de recherche SearchGPT pour s'attaquer à la domination de Google

SearchGPT est un prototype accessible sur invitation. L'idée ? Proposer une nouvelle manière de rechercher de l'information sur Internet.



OpenAI a bouleversé le marché de l'intelligence artificielle (IA) avec ChatGPT en novembre 2022, ouvrant ainsi l'ère de l'IA générative. Aujourd'hui, la jeune pousse de Sam Altman compte révolutionner le marché des moteurs de recherche avec SearchGPT. Il s'agit pour le moment d'un prototype dont l'accès est réservé à un nombre limité de testeurs sur invitation

SearchGPT permet de saisir une requête comme avec n'importe quel moteur de recherche. La principale différence est que les résultats incluent une réponse organisée sous une forme conversationnelle, avec des informations en temps réel provenant du Web.

DES RÉPONSES « RAPIDES ET OPPORTUNES »

Lorsque SearchGPT génère une réponse, il propose un lien avec la source d'où il a extrait sa réponse pour faciliter la vérification des faits. On peut également poser des questions complémentaires comme dans une conversation. OpenAI indique que SearchGPT a été conçu pour connecter les éditeurs et les utilisateurs en incluant une attribution, des liens et des citations appropriés à la source d'origine.

Les éditeurs pourront également gérer la manière dont leurs pages Web apparaissent dans SearchGPT, ce qui leur donnera un certain contrôle sur leur participation à l'expérience. De plus, ils peuvent refuser l'utilisation de leurs contenus pour la formation des modèles d'IA génératifs d'OpenAI tout en faisant apparaître leurs pages Web dans les résultats de SearchGPT.

SEARCHGPT NE SERA PAS UN MOTEUR DE RECHERCHE TRADITIONNEL

Tout cela suffira-t-il pour détourner les internautes de Google ? Selon StatCounter, le moteur de recherche domine très largement avec 91 % de parts de marché.

Bien que SearchGPT fonctionne comme un moteur de recherche traditionnel, OpenAI a clairement indiqué par le passé qu'il ne comptait pas proposer un tel produit. « Je ne pense pas que le monde ait besoin d'une autre copie de Google », avait déclaré Sam Altman.

OpenAI a décidé d'intégrer les meilleures fonctionnalités de SearchGPT dans ChatGPT pour améliorer les capacités du chatbot.

L'IA GÉNÉRATIVE EST L'AVENIR DE LA RECHERCHE EN LIGNE

Microsoft a ajouté l'IA générative à la recherche avec l'intégration de Copilot dans Bing en septembre 2023, et les résultats ont été positifs. Lors d'une conférence téléphonique sur les résultats du troisième trimestre 2024, le PDG de Microsoft, Satya Nadella, a annoncé que Bing avait atteint plus de 140 millions d'utilisateurs actifs quotidiens, ce qui représente un gain de plus de 40 millions d'utilisateurs en un an.

De même, Perplexity, un moteur de recherche alimenté par l'IA, a gagné 10 millions d'utilisateurs actifs mensuels et une valorisation d'un milliard de dollars. Cela dit, aucune de ces deux entreprises n'est parvenue à menacer la position dominante de Google dans le domaine de la recherche.

Ce dernier a continuellement mis à jour son moteur de recherche pour suivre le développement de l'IA. Cela dit, Google a dû ajuster sa stratégie en raison des plaintes des utilisateurs et des problèmes liés AI Overview. Google a réduit le nombre de pages de recherche qui affichent cette fonctionnalité.

1Password peut désormais chiffrer vos données directement avec vos passkeys

Fini les mots de passe compliqués et place à une protection ultra-moderne pour sécuriser vos données si vous utilisez 1Password. Dorénavant, vous pourrez chiffrer vos données avec vos passkeys pour les rendre encore plus inaccessibles.



BIEN positionné parmi les leaders mondiaux de gestionnaires de mots de passe, l'écosystème de 1Password progresse pour offrir un niveau de sécurité toujours plus élevé. Un mois après la simplification de son paramétrage, 1Password vous offre maintenant la possibilité de crypter vos données à l'aide de vos passkeys. Une excellente nouvelle, tant en terme de sécurité que de facilité d'utilisation.

Les passkeys, garants de votre confidentialité

Longtemps louée pour son potentiel révolutionnaire dans le domaine de l'authentification, la technologie des passkeys se heurtait néanmoins à un écueil de taille : son incapacité à chiffrer les données liées aux comptes utilisateurs. Il fallait recourir à des méthodes alternatives pour cela : mots de passe ou d'autres techniques de gestion des clés, afin de garantir la sécurité des informations personnelles.

La nouvelle mouture bêta de l'extension pour navigateur et de l'application mobile Android de 1Password lève enfin ce verrou technologique. Désormais, tout service protégé par une passkey hébergée sur 1Password peut exploiter cette même clé pour mettre en œuvre un chiffrement intégral. Ainsi, une application de prise de notes sécurisée pourrait, par exemple, s'affranchir totalement des mots de passe au profit des passkeys, tant pour l'authentification que pour le chiffrement.

Cette évolution majeure repose sur l'intégration de l'extension Pseudo-Random Function (PRF) au protocole WebAuthn, socle technique des passkeys. La PRF crée une clé supplémentaire qui, lorsqu'elle est combinée à un sel (une donnée aléatoire fournie par le service), génère une clé de chiffrement utilisée pour sécuriser les données.

Le chiffrement déterministe

L'un des enjeux fondamentaux des passkeys est de générer des clés cryptographiques suffisamment robustes pour résister aux attaques, tout en garantissant un processus de chiffrement et de déchiffrement efficace. Fort heureusement, la fonction PRF apporte une solution efficace à cette problématique épineuse, garantissant ainsi la constance de la clé de chiffrement pour un service et un sel donnés, même s'il y a génération d'une nouvelle sortie (résultat produit par la fonction PRF) à chaque authentification.

L'intégration de la PRF au sein de 1Password permet donc aux passkeys de se substituer intégralement aux mots de passe traditionnels pour l'ensemble des opérations, y compris le chiffrement des données.

Actuellement, cette fonctionnalité fait l'objet d'une phase de bêta publique, accessible via les versions 1Password pour Android (8.10.38) et l'extension de navigateur (2.26.1). Elle sera également déployée sur iOS 18 (lisez ici notre guide pour installer la bêta publique de l'OS en attendant la rentrée) dans un avenir proche.

Panne CrowdStrike : 97% des systèmes touchés fonctionnent à nouveau



L'entreprise CrowdStrike, à l'origine de la panne informatique qui a immobilisé une partie du monde il y a une semaine, annonce que le problème est presque entièrement résolu.

Une semaine auparavant, le monde vivait une journée particulière durant laquelle de nombreuses infrastructures comme les aéroports étaient hors service. Le coupable ? La société CrowdStrike, dont une mise à jour avait mis en panne quelque 8,5 millions d'appareils tournant avec le système d'exploitation Windows. Un problème qui a eu impact important, mais qui appartient au passé si l'on en croit cette annonce.

97% des systèmes de nouveau opérationnels

La semaine qui vient de passer a été assez animée dans le monde informatique. De nombreux systèmes étaient en effet en train de se remettre de la panne CrowdStrike, alors que des pirates essayaient d'en profiter pour disséminer leurs logiciels malveillants. Une période de flottement qui a pris fin, si l'on en croit la société américaine. « Je tiens à vous informer que plus de 97 % des capteurs Windows sont de nouveau en ligne depuis le 25 juillet » a ainsi indiqué sur LinkedIn le PDG de l'entreprise, Georges Kurtz.

Microsoft veut mieux faire à l'avenir

« Nous remercions nos clients, nos partenaires et l'équipe de CrowdStrike pour leurs efforts de rétablissement, et nous restons déterminés à restaurer tous les systèmes touchés » a de son côté expliqué l'entreprise dans un message sur X. Elle a aussi indiqué qu'elle restait en alerte, disponible pour prodiguer son assistance, et qu'elle mettait à disposition son rapport préliminaire d'incident pour faire connaître les mesures qui seront prises par CrowdStrike si un tel problème réapparaissait.

De son côté, Microsoft a plusieurs fois communiqué sur la question, et souhaite améliorer la sécurité du noyau de Windows. La firme de Redmond entend pour ce faire renforcer sa coopération avec les entreprises tierces comme CrowdStrike qui ont accès aux endroits les plus sensibles du système d'exploitation.

Détecter les tsunamis grâce aux câbles internet sous-marins? Le projet révolutionnaire du Japon



Pour estimer la vitesse d'arrivée d'un tsunami, le Japon pourrait se tourner vers le réseau de câbles sous-marins, rapporte le Japan Times.

Une immense "toile" tapisse le fond des océans. Répartis sur l'ensemble du globe de manière plus ou moins groupée, plus de 450 câbles sous-marins de fibres optiques permettent le transport de données à la vitesse de la lumière. Ainsi, plus de 98 % des flux d'informations mondiaux passent par la mer ("Les câbles sous-marins", Camille Morel, CNRS Éditions, mars 2023).

Parmi ces câbles, quelques dizaines relient le Japon aux autres continents, et d'autres connexions sont actuellement en projet (cartographie du Monde Diplomatique).

Et si ce vaste réseau de transmission de données pouvait également être la clé d'une nouvelle méthode de détection d'une catastrophe naturelle au combien destructrice, à savoir le tsunami ? C'est ce que suggèrent des chercheurs de l'Agence japonaise pour les sciences et technologies marines et terrestres (JAMSTEC), interrogés par nos confrères du Japan Times (21 juillet 2024).

1,4 MILLION DE KM DE CÂBLES SOUS-MARINS DÉJÀ POSÉS

Lorsqu'un tsunami se forme, il modifie en effet la pression de l'eau, provoquant ainsi la déformation des fonds marins – et donc, celle des câbles sous-marins eux-mêmes. Un système connu sous le nom de "Distributed Acoustic Sensing" (DAS) permettant de mesurer cette déformation, les données peuvent alors – en théorie – être utilisées pour estimer la hauteur du soulèvement de l'eau.

Si le DAS ne peut pas être déployé sur toute la longueur d'un câble, il suffirait toutefois d'équiper une partie du 1,4 million de km déjà posé par les gouvernements et les entreprises sur la planète pour améliorer la couverture par rapport à celle obtenue avec le réseau de surveillance actuel, estime ainsi Takashi Tonegawa, chef d'équipe à JAMSTEC.

En outre, les câbles à fibres optiques sont divisés en canaux, séparés les uns des autres de quelques mètres seulement. Or, la déformation peut être mesurée sur chaque canal, ce qui représente une nette amélioration de l'écart spatial, confirme Yosuke Aoki, professeur à l'Institut de recherche sur les tremblements de terre de l'Université de Tokyo, qui n'a pas participé aux travaux de l'équipe :

Alors que nous disposons de sismomètres et de jauges de pression au fond de l'océan tous les 100 km, le système DAS nous permet désormais de (recueillir les mesures) tous les 5 mètres.

Expériences avec des séismes récents

Les scientifiques de l'Agence japonaise ont déjà mis à l'épreuve leur idée. Ainsi, ils ont analysé des données de DAS pour détecter des "séismes lents" dans la fosse de Nankai – une zone de subduction entre deux plaques tectoniques qui s'étend sur environ 900 km le long de la côte sud du pays, à l'origine des pires tsunamis connus par l'archipel nippon jusqu'à ce jour.

Ainsi, en octobre 2023, lorsque de petites vagues de tsunami ont été détectées près de l'île de Torishima, dans l'archipel Izu, les chercheurs ont pu comparer leurs données à celles des instruments conventionnels. D'après leur analyse, le défi consiste désormais à transformer ces données "en quelque chose de quantitatif permettant de prévoir la hauteur et la vitesse des tsunamis."

Car si la vitesse d'un tsunami – et donc le temps dont disposent les habitants sur la terre ferme pour s'échapper – peut être déterminée "directement à partir des données brutes sur les déformations" des câbles, la difficulté réside en revanche dans la projection de la hauteur du soulèvement, laquelle nécessite de tenir compte également des "fluctuations de la pression de l'eau", note le Pr Tonegawa.

3 MINUTES POUR ÉCHAPPER À UNE VAGUE DE 16 MÈTRES

En cas de séisme massif dans la fosse de Nankai, des vagues de 9 mètres de haut atteindraient le bourg d'Hirogawa (île de Honshū) en 33 minutes, tandis que la station balnéaire populaire de Shirahama (péninsule de Kii), elle, serait frappée par des vagues de 16 mètres de haut en seulement trois minutes, rappelle le Japan Times.

"Ces fenêtres de temps étroites qui font la différence entre la vie et la mort soulignent l'importance des systèmes d'alerte précoce améliorés que les scientifiques s'empressent de mettre au point", soulignent ainsi nos confrères.

Des robots désherbants dotés d'IA pour remplacer les pesticides, miracle ou mirage?

AUX ÉTATS-UNIS, des "robots désherbants" dotés d'Intelligence Artificielle (IA) ont fait leur arrivée dans les champs, relate le Guardian. Si certains agriculteurs y voient une solution pour réduire l'utilisation de pesticides, d'autres craignent que cette option ne vienne repousser un véritable changement de modèle.

Glyphosate, paraquat et atrazine : ces trois pesticides de type herbicide ont été associés respectivement à des risques accrus de cancer, de maladie de Parkinson et d'infertilité. Le premier, outre son impact sur la santé humaine, s'avère par ailleurs toxique pour les abeilles, d'après une récente méta-analyse (Battisti et al., Sci. of the Tot. Env., 2021).

Alors, plutôt que d'empoisonner les adventices (ou "mauvaises herbes") à l'aide de la chimie de synthèse, comme cela est d'usage depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'alternative consisterait à pratiquer un désherbage mécanique. Si le désherbage manuel évoque le labeur harassant de nos ancêtres paysans, depuis quelques années, la piste robotique est envisagée.

"Des robots de désherbage sont en cours de mise au point, mais ils coûtent encore relativement cher", écrivait ainsi l'AFP en 2018. Six ans plus tard, les voici désormais qui débarquent dans les champs, témoigne Carey Gillam, journaliste d'investigation et correspondante au Kansas, États-Unis (The Guardian, 20 juillet 2024). Alors, s'agit-il d'un miracle… ou d'un mirage ?

GREENFIELD : 2 000 HECTARES À DÉSHERBER GRÂCE AUX ROBOTS

"La réponse est ici. Cela résout de nombreux problèmes pour les agriculteurs", confie Clint Brauer à notre consœur. Dans cet État du Midwest, l'ancien dirigeant d'une entreprise de la tech basée en Californie fabrique désormais des robots désherbants.

Avec environ 12 millions de dollars US (11 millions d'euros) au capital, sa nouvelle entreprise, Greenfield – qui a reçu le soutien de la chaîne de restauration Chipotle Mexican Grill –

a signé avec une vingtaine de fermiers pour la saison en cours, pour désherber quelque 2 000 hectares au total.

Une horde de robots jaune vif parcourt ainsi les rangées de céréales, éliminant les mauvaises herbes qui se trouvent sur leur chemin tout en évitant les cultures en pleine croissance, observe la journaliste. Alimentées par batterie, les machines – d'une longueur de 1,2 mètre pour 0,6 m de large – se frayent un chemin dans les



champs avec précision, sans aucune main humaine pour les guider.

MALADIE DE PARKINSON, LYMPHOME NON HODGKINIEN…

Son propre père ayant développé la maladie de Parkinson, M. Brauer considère les robots comme des "outils essentiels pour aider les agriculteurs à réduire leur dépendance à l'égard des produits chimiques et à mieux protéger leur santé et l'environnement."



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****
Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****
IMPRESSION
SIMPRAL
******

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
******
BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Toux, sécrétions importantes... 200 enfants naissent chaque année avec la mucoviscidose en France. Cette maladie génétique héréditaire touche les poumons et réduit l'espérance de vie. Elle a été mise en lumière par Gregory Lemarchal, décédé à l'âge de 23 ans,



Mucoviscidose : espérance de vie, conséquence, c'est quoi ?

La mucoviscidose est une maladie génétique et héréditaire qui touche les poumons mais aussi d'autres organes comme le système digestif, le pancréas, le foie... et réduit l'espérance de vie. Environ 200 enfants naissent chaque année en France avec cette maladie. Elle a emporté Grégory Lemarchal le 30 avril 2007, à l'âge de 23 ans. En praticipant à la Star Académy en 2004, il a fait connaître cette maladie auprès du grand public. Suite à son décès, ses parents Pierre et Laurence Lemarchal ont créé l'Association Grégory Lemarchal pour récolter des dons permettant de soutenir la recherche sur la mucoviscidose. C'est quoi la mucoviscidose ? Quels sont les symptômes ? Les risques de transmission ? Quels sont les traitements ? Comment la diagnostiquer ?

C'est quoi la mucoviscidose ?

La mucoviscidose (ou fibrose kystique) est une maladie génétique héréditaire. "Elle affecte le fonctionnement cellulaire de, presque tous organes comme les poumons, le système ORL, le système digestif, le pancréas, le foie et les voies biliaires, ainsi que les organes reproducteurs".

Quelle est l'espérance de vie de la mucoviscidose ?

Environ 5000 patients vivent avec la mucoviscidose en France. "L'espérance de vie est actuellement de 47 ans, mais elle devrait encore augmenter bientôt grâce aux nouveaux traitements qui sont en recherche actuellement", déclare la professionnelle. En effet, des nouveaux médicaments beaucoup plus efficaces sont actuellement étudiés. Des recherches ont déjà été publiés dans des revues aux Etats-Unis. Aujourd'hui, "s'il y a des patients aux cas très graves, la majorité vivent une vie bien", insiste la professionnelle. "On pense que les patients ne peuvent pas faire de projets de vie, ou avoir une famille…. Mais ce n'est plus vrai aujourd'hui !".

Est-ce que la mucoviscidose se transmet ?

La cause de la mucoviscidose est génétique. En effet, notre patrimoine génétique, présent dans nos chromosomes, détermine les caractéristiques et le fonctionnement de notre corps. Or, les patients atteints de cette maladie ont un gène mal codé : il s'agit du CFTR, localisé sur le chromosome 7. Cette mutation entraîne un dysfonctionnement d'une protéine qui transporte le sel et le chlore dans le corps. Ce dysfonctionnement altère la production des sécrétions : "les patients atteints de mucoviscidose perdent beaucoup plus de sel que la normale. Du coup, il en manque dans les organes, et c'est ce manque de sel qui va rendre le mucus trop sec, trop visqueux, dans tous le corps et altérer le fonctionnement des organes (bronches, colon, utérus, etc.)", détaille la professionnelle. Cela engendre des atteintes respiratoires (infections) et des troubles digestifs (par atteinte du pancréas) etc.
d'autres organes sont touchés en fonction de la mutation.
"Les patients atteint de mucoviscidose perdent beaucoup plus de sel que la normale : ce déficit altère le fonctionnement des organes"

Quels sont les premiers symptômes de la mucoviscidose ?

"Il y a différentes formes de mucoviscidose qui évoluent avec l'âge", explique Natascha Remus. "Chez les petits bébés, les symptômes sont souvent digestifs. Ils ont une malabsorption des aliments, ne digèrent pas correctement, mangent beaucoup, mais sont très ballonnés. Une fois qu'ils sont traités, ils vont assez bien !", souligne la spécialiste. En grandissant, l'enfant a beaucoup de sécrétions dans le nez et les oreilles. Il faut bien effectuer des lavements, car si l'enfant arrive moins bien à entendre, "cela peut entraîner un retard de langage" précise-t-elle. Comme les autres enfants, ils peuvent attraper des rhumes ou bronchites, mais "vu que chez eux, les sécrétions sont plus vives, les bronchites sont souvent surinfectées par des bactéries, avec une toux grasse, une gêne à l'effort, perte d'appétit…", explique-t-elle. Mais en temps normal, "on ne reconnait pas un enfant atteint de la mucoviscidose des autres enfants. Ils ont une vie normale !". Cette première phase dure jusqu'à l'adolescence. "Aujourd'hui, on a de moins en moins d'adolescents qui ont de grosses infections et qui ont besoin de cures intraveineuses, ça devient moins fréquent", précise la professionnelle.

Quelles sont les conséquences de la mucoviscidose adulte ?

Une fois adulte, la mucoviscidose touche un peu tous les organes. Selon sa forme, elle entraîne divers symptômes :
► Une hyperviscosité ou épaississement des sécrétions émises par le corps.
► Des atteintes ORL, avec des sécrétions dans le nez ou les oreilles qui peuvent persister et entraîner des sinusites chroniques dans certains cas.
► Au niveau des poumons, l'apparition d'une toux persistante, une susceptibilité aux bronchites, puis à un stade évolué, une insuffisance respiratoire chronique.
► Au niveau du pancréas, "une insuffisance pancréatique qui entraîne des difficultés digestives, avec diarrhées abondantes qu'on sait aujourd'hui mieux traiter pour éviter un retard de croissance", insiste Natascha Remus.
► Une cirrhose hépatite pour environ 40% des patients, "mais le foie se régénérant bien, ils peuvent vivre normalement", précise la docteure.
► Les patients atteint de mucoviscidose perdant trop de sel dans la sueur, ils doivent donc boire plus et manger plus salé (cela concerne aussi les plus petits). Chez l'adulte, l'homme est infertile, et la femme hypofertile (peu fertile) à cause des secrétions dans l'utérus et les trompes. Quand les patients deviennent plus âgés, "on trouve des douleurs articulaires et osseux que l'on a du mal à traiter", explique la professionnelle. D'autres organes sont touchés de manière inconstante et généralement à des stades évolués, notamment le cœur.
Les symptômes suivants sont le signe d'une situation d'urgence :
déshydratation (accentuée en période de forte chaleur)
douleurs abdominales violentes
arrêt des selles
présence de sang dans les crachats
vomissements de sang
aggravation rapide de la fonction respiratoire.

Quelles sont les maladies causées par la mucoviscidose ?

La mucoviscidose est associée à différentes pathologies affectant plusieurs organes. Les manifestations peuvent varier selon l'âge. Dans la majorité des cas, il y a des pathologies du système respiratoire comme :
une broncho-pneumopathie chronique obstructive,
des bronchectasies (EFR, RP, TDM),
des infections pulmonaires chroniques,
une polypose naso-sinusienne,
une sinusite chronique (TDM).

Infection pulmonaire : quels symptômes et comment la soigner ?

Les infections pulmonaires peuvent avoir diverses origines. Ces infections sont potentiellement graves et nécessitent parfois une prise en charge en urgence. Symptômes, causes, complications et traitements... Eclairage du Pr Bertrand Dautzenberg, pneumologue à la Pitié-Salpêtrière, à Paris.
Comme vu précédemment, certaines pathologies de l'appareil digestif sont également associées à la mucoviscidose comme par exemple : une insuffisance pancréatique externe (qui concerne une grande majorité des patients), une obstruction intestinale, une cirrhose.
L'association à un diabète est très fréquente compte tenu de l'insuffisance pancréatique. Les enfants atteint de mucoviscidose ont également plus de gêne respiratoire pendant l'effort, et sont plus facilement asthmatiques, car leurs bronches sont plus sensibles qu'un enfant normal.

st-ce que la mucoviscidose se soigne ?

"Il n'y a pas encore de traitement curatif pour traiter la mucoviscidose. Néanmoins, beaucoup de traitements sont préventifs. Les enzymes pancréatiques par exemple, servent à substituer le pancréas sont très efficaces aujourd'hui pour vivre quasiment normalement", explique la médecin. Le traitement de la mucoviscidose nécessite une prise en charge pluridisciplinaire, regroupant des médecins de différentes spécialités : un kinésithérapeute, un psychologue pour le suivi, et un diététicien. Le patient suivra une rééducation par kinésithérapie respiratoire, un régime riche en calories et complété par des enzymes (lipase notamment, déficiente) et des vitamines. Il doit bien évidemment avoir une hygiène irréprochable. En cas d'infections pulmonaires fréquentes, des antibiotiques sont donnés après analyse des germes contenus dans les crachats.

Kaftrio : c'est quoi ce traitement contre la mucoviscidose ?

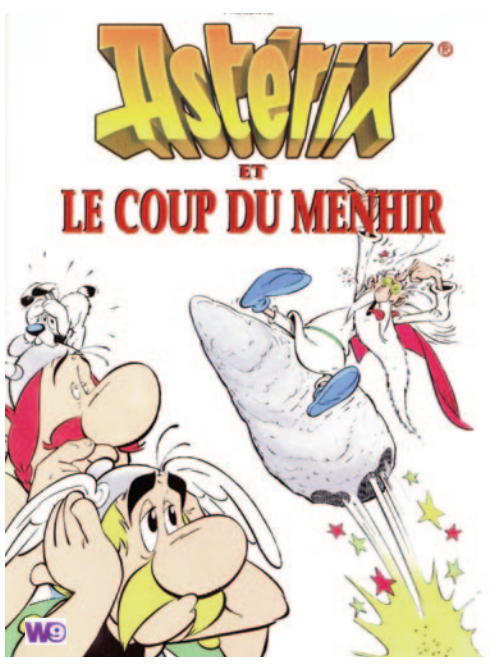
Le Kaftrio est un traitement destiné à certains enfants atteints de mucoviscidose. "Ce traitement va être généralisé pour les enfants atteints de mucoviscidose" a annoncé François Braun, ministre de la Santé, le 17 décembre.
Greffe et mucoviscidose
"Dans les cas où un adulte atteint de la mucoviscidose a beaucoup de bronchites, qui ont détruit ses poumons, il peut être atteint d'une insuffisance respiratoire. Dans ce cas, il aura besoin d'une greffe", indique la spécialiste. Et d'ajouter "actuellement, ça concerne encore de jeunes adultes entre 20 et 30 ans, mais avec ce nouveau médicament, l'âge va décaler de plus en plus tard".

BIEN-ÊTRE



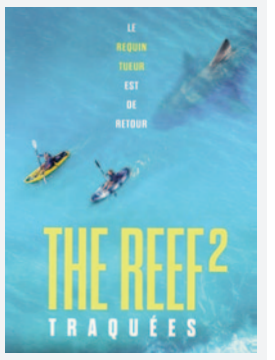




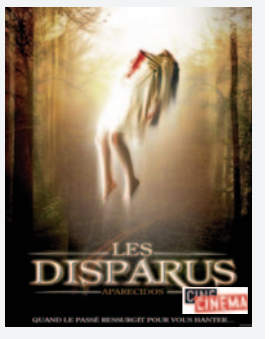


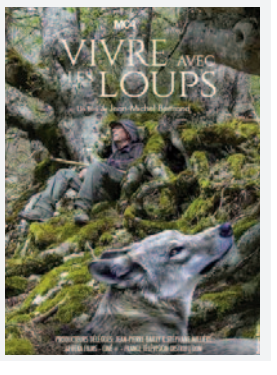


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série humoristique - 2021 — TF1
Camping Paradis

21h00 Sport - France 2024 — France 2
Jeux olympiques de Paris 2024

20h55 Magazine du consommateur — M6
Arnaques !

22h30 Série policière Royaume-Uni- 2022 — CANAL+
The Responder

21h00 Film d'animation — W9
France - Allemagne 1989
Astérix et le coup du menhir

21h00 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Australie - 2022
The reef 2 : Traquées

21h10 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

20h50 Comédie dramatique - 2022 — CINE+ PREMIER
Maestro(s)

21h20 Drame - Italie 1969 — C8
L'armée des ombres

21h10 Thriller - Espagne 2023 — CINE+ CINEMA
Les disparus

21h00 Film documentaire — CINE+ FAMIZ
France - 2023
Vivre avec les loups

21h20 Cinéma — TMC
États-Unis - 2022
On the Line

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique France - 2024
Saison 1 Épisode 1/2

Terminal

Jack est arrêté à la sécurité par Cathy, au flair imparable, en possession d'un petit bout de shit. Max, le chef de la sécu, au taser un peu nerveux, l'embarque et le soumet à son application détectrice de mensonge qui révèle que la drogue.

21h50

Série d'action Royaume-Uni - 2020
Saison 1 Épisode 5/6/7

Gangs of London

Selon Ed Dumani, quelque chose cloche chez Elliot qu'il soupçonne. Après avoir enquêté sur ses antécédents, Ed le soumet à un test qui déterminera le degré de sa loyauté envers les Wallace. Sean doit calmer le jeu avec les Dumani.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:40	12:35	16:25	19:38	21:17
CONSTANTINE	03:47	12:40	16:28	19:42	21:19
ALGER	04:03	12:54	16:42	19:55	21:32
OUARGLA	04:10	12:45	16:26	19:38	21:08
CHLEF	04:10	12:45	16:26	19:38	21:08
MOSTAGANEM	04:15	13:06	16:53	20:06	21:43
ORAN	04:19	13:09	16:56	20:09	21:45

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7948 – LUNDI 29 JUILLET 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	23°
Oran	32°	23°
Constantine	38°	20°
Ouargla	41°	29°

EDITIONS «TIRÉSIAS»

La part belle à la Révolution algérienne
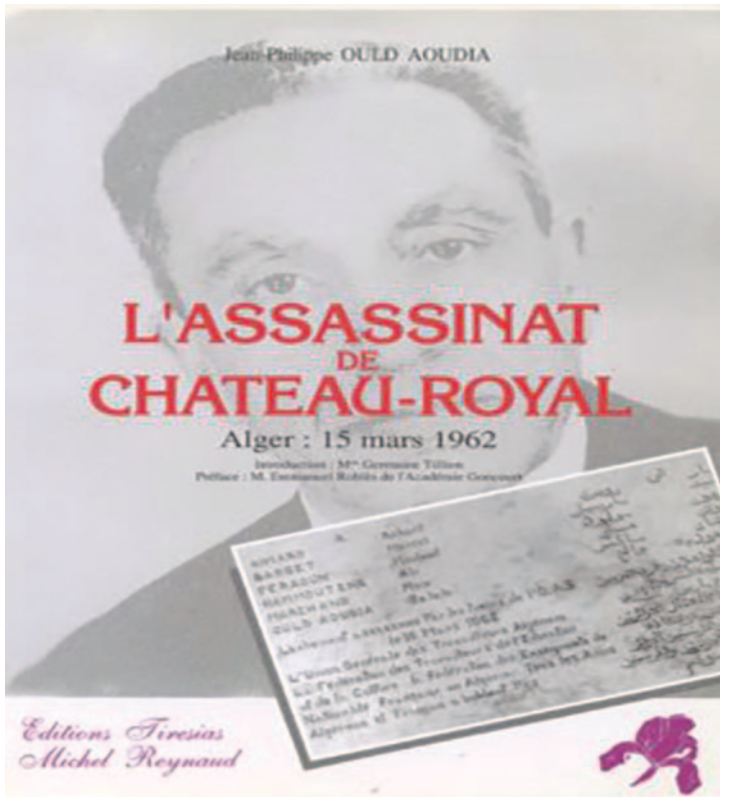
En septembre 2005, au sortir d'une année marquée par la polémique législative et mémorielle sur les «effets positifs de la colonisation», Florence Beaugé – alors journaliste au Monde – publiait «Algérie, une guerre sans gloire», un livre de 302 pages qui raconte «l'histoire d'une enquête» journalistique très fouillée sur les épisodes les plus douloureux et les plus sombres de la guerre d'Algérie.

Enregistreur et carnet de notes en main, naviguant entre les deux rives de la Méditerranée, elle avait passé cinq longues années «à donner la parole à ceux qui y étaient, Français et Algériens». Au rythme d'une enquête tous les deux mois en moyenne, dira-t-elle en 2022, Florence Beaugé et son journal vont «remettre le dossier guerre d'Algérie à l'ordre du jour».

Quelques petites semaines après la sortie de son livre chez Calmann-Lévy et sans s'accorder un moment de répit, la journaliste signait un article très singulier sous un titre accrocheur : «Michel Reynaud, éditeur pour mémoire». Un portrait sur un autodidacte qui, à l'aube des années 1990, s'était lancé dans l'aventure de l'édition livresque en créant une petite maison d'édition. Une entreprise à laquelle les envieux et autres oiseaux de mauvaise augure promettaient une mort prématurée. «Tu vas te casser la gueule», l'avaient-ils mis en garde. Lorsque Florence Beaugé a été à sa rencontre pour les besoins du portrait, «Tirésias» – c'est ainsi que la maison émarge dans le monde de l'édition hexagonale -- était déjà à sa quinzième année.

Battant et tenace, Michel Reynaud n'a pas succombé au découragement ambiant. Bien au contraire, il a mis le cap sur le projet qui le tenait à cœur : traduire en livres des manuscrits consacrés aux grands conflits du XXe siècle au rang desquels la guerre d'Algérie. En juillet 2024, l'aventure continue et sa petite boîte affiche 34 ans au compteur de la longévité. Un âge jeune comparé au vécu des maisons qui ont pignon sur rue dans le monde éditorial français.

Dans un monde de l'édition qui voit les magnats faire main basse sur les maisons d'édition à coup de rachat et d'absorption, «Tirésias» survit et résiste à l'air du temps. En témoigne son catalogue qui n'en finit pas de s'allonger, enrichi à un rythme régulier par des nouveautés. Dernière en date, «OAS. Archives inédites, Révélations» de Jean-Philippe Ould Aoudia (voir Le Jeune Indépendant du 22 juillet 2024). Le plus sanglant des conflits de décolonisation occupe une place importante dans l'offre éditoriale de «Tirésias».



Au premier clic sur le site internet de la maison d'édition, la «guerre (longtemps) sans nom» se décline au rang des thèmes les plus abordés par l'entreprise de Michel Reynaud. Qu'on en juge : Guerre d'Algérie, appelés d'Algérie (soldats du contingent), FLN, décolonisation, torture, indépendance émargent aux premiers rangs par la récurrence. Le catalogue s'appuie sur une dizaine de collections dont une — «Les oubliés de l'histoire» — donne la part belle à la guerre d'Algérie et la page coloniale.

«La villa Susini» de Henri Pouillot, «Le dossier Younsi. Procès secret et aveux d'un chef FLN en France» du regretté Jean-Luc Einaudi, «La tête ici, le cœur là-bas» de Jean Galland sont quelques titres parmi tant d'autres qui confèrent au catalogue une marque très algérienne. Jean-Philippe Ould Aoudia y émarge en auteur phare des éditions «Tirésias». À lui seul, il a crédité ce catalogue de neuf livres. Avant de publier «OAS. Archives inédites, Révélations», le médecin auteur en 1971 d'une thèse de doctorat intitulée «La Tuberculose ganglionnaire externe en Algérie» a intégré l'écriture livresque en 1992 en signant «L'assassinat de Château-Royal». Introduit par Germaine Tillon et préfacé par Emmanuel Roblès, ce livre a eu résonance particulière dans les monde de la presse, des historiens et de l'édition.

Fruit d'une enquête minutieuse, c'est le premier livre à ramener sur le devant de la scène l'assasinat par l'OAS des six inspecteurs des Centres sociaux éducatifs : Mouloud Feraoun, Max Marchand, Ali Hamoutène, Marcel Basset et Robert Eymard et le père de l'auteur, Salah Henri Ould Aoudia. Jean-Philippe Ould Aoudia a également publié chez le même éditeur «Autopsie d'un assassinat» (1994), «Un enlèvement en Kabylie» (1996), «Un élu dans la guerre d'Algérie» (2001), «La bataille de Marignane, 6 juillet 2005 : la République, aujourd'hui, face à l'OAS» (en collaboration avec Jean-Françous Gavoury, 2006), «Deux fers au feu. De Gaulle et l'Algérie : 1961, suivi de Un crime d'État : Paris, 23 mai 1959» (2015), «Vie d'une pied-noir avec un indigène» (sous le pseudonyme de J.P Nottelet), «Alger 1957 – La ferme des Disparus» préfacé par Alain Ruscio (2021).

Michel Reynaud se revendique comme un éditeur qui perçoit le livre comme «un passeur de mémoire».

À l'image de Bouchène qui a installé le siège de sa maison d'édition à Saint-Denis (banlieue nord de Paris), le fondateur de «Tirésias» a jeté son dévolu sur très populaire 18e arrondissement non loin de Barbès et de la Goutte-d'Or et de Porte de Clignancourt. «C'est un choix, expliquait-il dans ses confessions à Florence Beaugé. Les gens qui vivent ici sont pour beaucoup des enfants d'immigrés qui ont perdu leur mémoire. En passant devant ma devanture, ils voient les livres exposés. Ils peuvent ainsi se réapproprier leur propre histoire».

En 2005, Florence Beaugé avait interrogé Charles Silvestre, ancien rédacteur en chef de l'Humanité et coordinateur de l' «Appel des Douze» à Chirac et à Jospin pour la reconnaissance de la torture en Algérie. Michel Reynaud c'est «le Jérôme Lindon d'aujourd'hui», avait répondu le regretté confrère, allusion à l'emblématique fondateur des Éditions de Minuit qui, au péril de sa vie, a mobilisé sa maison d'édition contre la guerre coloniale et pour l'indépendance algérienne.

S. Raouf

TIZI OUZOU

Report des journées théâtrales de Tifilkout

LES JOURNÉES théâtrales de Tiflkout de 5 jours et dont le coup d'envoi était prévu pour hier ont été reportées à une date ultérieure. Ce report, a-t-on appris, est justifié par un décès survenu au village concerné (Tifilkout, commune d'Illiltène). Notons que ce rendez-vous théâtral, qui est à sa 8e édition, était très attendu par les amoureux des planches. Il faut signaler que cette édition, prévue initialement du 28 juillet au 1er août 2024, devait être dédiée au défunt dramaturge Boubekeur Makhoukh (1954–1998). Il faut rappeler aussi que cette manifestation théâtrale, qui a vu le jour en 1999, a subi un arrêt d'une durée de huit ans. Ce n'est que l'année passée qu'elle a repris son expression. Cette année, il était prévu la participation au rendez-vous de Tifilkout de huit wilayas du pays. Avec ce report, qui est indépendant de la volonté des organisateurs, il est possible que le programme subisse dès lors un changement.

Saïd Tissegouine



AÏN DEFLA

Trois terroristes abattus par l'ANP

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire (ANP) a abattu samedi trois terroristes dans la localité de Tachta Zougagha, dans la daïra d'El Attaf (wilaya d'Aïn Defla). C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage au niveau de la localité de Tachta Zougagha, daïra d'El Attaf, secteur militaire de Aïn Defla en première Région Militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, hier 27 juillet 2024, trois (03) dangereux terroristes, en l'occurrence le terroriste Debar Boumediene, le terroriste Hamneche Ibrahim et le terroriste Alali Mohamed», précise le communiqué. Cette opération a permis la récupération de «deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, (05) chargeurs, une quantité de munitions et divers objets».Cette opération «confirme, une fois encore, la vigilance et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire national, jusqu'à leur éradication totale», souligne le communiqué du MDN.

M. B.

CONFÉRENCE MONDIALE DE LA FATWA

Le ministre des Affaires religieuses au Caire

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a entamé une visite officielle en Egypte pour participer aux travaux de la 9e Conférence mondiale de la Fatwa qui se tiennent dans la capitale le Caire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. «Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, effectue une visite officielle en République arabe d'Egypte pour prendre part aux travaux de la 9e Conférence mondiale de la fatwa», lit-on dans le communiqué. Placée sous le thème «La fatwa et le fondement éthique dans un monde en accélération», la conférence débute aujourd'hui pour une durée de deux jours, soit les 29 et 30 juillet 2024, a précisé la même source.

S. N.